



ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE,

Ligue de Bretagne de Football

Samedi 25 octobre 2025

Plérin

Présidence : M. Rémy MOULIN

Liste des présents :

Clubs de Ligue

D22

ST. BRIOCHIN, EN AVT GUINGAMP, LA PLOEUCOISE, C.S. MERDRIGNAC, ST. PAIMPOLAI F.C., A. S. GINGLIN-CESSON, U.S. QUESOY, ROSTRENEN F.C., C.S. PLEDRANNAIS, ST. PLEUDIHENNAIS, PLAINTEL SP., FC LIE PLOUGUENAST-LANGAST-PLESSALA-GAUSSON, U.S. LANGUEUX, J.S. CAVAN, C.S. ROSPEZIEN, PENGUILY DAHUS MBA, R.C. PLOUMAGOAR, C.O.B.S.P. ST BRIEUC, U.S. ERQUY, LANNION F.C., PLERIN FOOTBALL CLUB, LOUDEAC O.SP.C., A.S. UZEL MERLEAC, DINAN LEHON F.C., LAMBALLE FOOTBALL CLUB, ENT. DU TRIEUX F. C. PONTRIEUX, A. S. SERVEL LANNION, EVRON F. C., F. C. PLOUAGAT CHATE LANRODEC, PLOUFRAGAN FOOTBALL CLUB, PORDIC BINIC F. C., TREGOR F. C., ST BRANDAN QUINTIN FOOTBALL CLUB, LES VALLEES FOOTBALL CLUB

D29

A.S. BRESTOISE, ST. BRESTOIS 29, U.S. CONCARNOISE BEUZECQUOISE, DERNIERES CARTOUCHES CARHAIX, U.S. DE TREGUNC, LA FLEUR DE GENET, HERMINE CONCARNOISE, U.S. FOUESNANT, CORMORANS SP. PENMARCH, LES GLAZIKS DE CORAY, CHATEAULIN F.C., STELLA MARIS DE DOUARNENEZ, PAOTRED DISPOUNT ERGUE GABERIC, EN AVT DE ST RENAN, GARS DU REUN, FOOTBALL GUIPAVAS, U.S. MOELAN S/MER, ESPE. PLOUGUERNEAU, LA ST PIERRE DE PLOUESCAT, F.C. GOUESNOU, AVT G. PLOUVORN, V.G.A. BOHARS, PLOUZANE ATHLETIC C. F., ST. PLABENNECOIS, QUIMPER ERGUE ARMEL F.C., LES ECUREUILS SP. PLOGONNEC, ENT.S. PORTSALL KERSAINT, AV.S. PLOUVIEN, GAS ST YVES BOURG BLANC, LA ST PIERRE DE MILIZAC, AM. ERGUE GABERIC, U.S. ST EVARZEC, GARS ST MAJAN PLOUGUIN, ASPTT BREST, ET.S. ST THEGONNEC, AM. LAIQ. DE COATAUDON,

A.S. DIRINON, ET. FILANTE PLOUGOURVEST, ESP. CLOHARS FOUESNANTAIS, ENT.S. DE LA MIGNONNE IRVILLAC, F.C. PONT L'ABBE, EN AVANT SCAER, LANDI F.C., LANDERNEAU F.C., R.C. LESNEVIEN, PLOUGASTEL F. C., STADE QUIMPERLOIS, F. C. LE RELECQ KERHUON,

D35

JEANNE D'ARC ST SERVAN, ST. RENNAIS F.C., LA TOUR D'AUVERGNE RENNES, U.S. ST MALO, A.S. JACQUES CARTIER ST MALO, AM.S. VITRE, UNION SPORTIVE FOUGERES FOOTBALL, U.S. LIFFRE, F.C. DINARDAIS, ENT. SAMSONNAISE DOLOISE, ESPE. CHARTRES DE BRETAGNE, U.S. CHATEAUGIRON, ASSOCIATION SPORTIVE DE RETIERS-COESMES, O.C. MONTAUBAN DE BRETAGNE, U.S. ST GILLES, U. S. GREGORIEENNE FOOTBALL 35, J. D'ARGENTRE DU PLESSIS, AM.S. MINIAC MORVAN, AV. IRODOUER, STADE SAINT AUBINAIS, F.C. GUICHEN, U.S. GEVEZE, O.C. CESSONNAIS F., STE EDUC.PHYS. QUEDILLAC, F.C. AUBINOIS, C.O. PACE, U.S. GOSNE, JEANNE D'ARC DE BALAZE, AS ST JACQUES FOOT, CERC. PAUL BERT BREQUIGNY RENNES, U.S. CASTEL MALOUINE CHATEAU MAL, VITREENNE F.C., CERC. JULES FERRY, R.C. RANNEE-LA GUERCHE-DROUGES, F.C. GUIPRY MESSAC, AV.S. VIGNOC HEDE GUIPEL, OSSE SAINT AUBIN, F. C. TINTENIAC ST DOMINEUC, F.C. ATLANTIQUE VILAINE, FOOTBALL, CLUB BRETEIL TALENSAC, F.C. PAYS D'ANAST MAURE DE BRETAGNE, U. S. ILLET FORET ST SULPICE LA FORET, FOOTBALL CLUB LOUVIGNE LA BAZOUGE, STADE CASTELBOURGEOIS FC, ASC ROMAGNE LES LANDES, LES BLEUETS LE PERTRE BRIELLES GENNES ST CYR LE GR, BOCAGE FOOTBALL CLUB, ESKOUADENN BROCELIANDE

D56

ST. PONTIVYEN, LA ST COLOMBAN LOCMINE, GARDE ST IVY, U.S. MONTAGNARDE INZINZAC LOCHRI, LA GUIDELOISE, LES MOUTONS BLANCS NOYAL PONTIVY, CERC.S. QUEVENOIS, RAH KOED PLAUDREN, LES ENFANTS DE GUER, SENE F.C., ESPE. BREHAN, USSM RIEUX THEHILLAC, MONTAGNARDS DE SULNIAC, C.S. PLUMELOIS, BAUD F.C., FOOTBALL CLUB KLEGEREG CLEGUEREC, PLOUHINEC F. C.

Délégués représentant les Clubs de District

D22

M. ROUXEL David, M. FERRON Gilles, M. ALLAIN Jean Baptiste, M. MATSUZEK Michael, M. LABARDE Chistian, M. DOMAIN Vincent, M. LE PENNEC Johann, M. BOTREL Claude, M. CAMARET Ludovic, Mme. HINAULT Adeline, M. BECHTEL Yohann, M. CHAKIRINA Saïd

D29

Mme. BARATA Ilda, M. CHEVALLIER Patrick, M. CUEFF Yvan, M. FLOCHLAY Hervé, M. GILLES Marc, M. GONNIN Claude, GOURMELON Hervé, Mme. LE FLOCH Sylvie, M. LE GALL Gilbert, Mme LE LAY Lydie, M. QUEAU Alain, M. QUINQUIS Gérard, M. RAYMOND Frédéric, Mme. TANESIE Stéphanie, M. TOULEMONT André, M. TREGUER Luc.

D35

M. FEVRIER Anthony, DA COSTA Julien, M. ROULLIAUX Pascal, M. LEBASTARD Pascal, M. THIEBOT Gilles, M. GUILLEMOT Claude, Mme. MALLE Sabrina, M. LEBOSSE Christian, M. HUGUET Marcel, M. LEPAUVRE Jérôme, M. BERTHELOT Guillaume, M. LE MINOUX Sylvain, M. RONDEL Pierrick, M. BAUDAIS Sébastien, M. KERNIVINEN Jacky, M. DA MOTA Mario, M. ROUL Jean-Paul, M. DELAUNAY Eric, Mme. JAN Julie, M. ESCALAIS Marc, M. LE YONDRE Philippe.

D56

M. STEUNOU François, M. LE MARREC Bruno, M. GUILLEMET David, M. PEROT Jean-Philippe, M. ROCHER Frédéric, M. BOUSSO Sylver, M. PENDU Robert, M. BOCHET Jean-Luc, M. LEVESSIER Christophe, M. GUILLORY André, M. EON Rémy, Mme CONNAN Annie, M. GOUZERCH Gérard, M. LE BRAZIDEC Guillaume, M. DAGORNE Lionel, M. LE GARNEC Délphine, M. SAINT GERMES Félix



Au titre du Comité de Direction

M. Rémy MOULIN, M. Alain LE FLOCH, M. Stéphane GOURET, Mme Stéphanie GUEGUEN, M. Maxime LE BIHAN, M. André TOULEMONT, M. Philippe LE YONDRE, M. Lionel DAGORNE, M. Jacques AUBRY, Mme Ilda BARATA, Mme Aurélie BEAUVILLAIN, M. Thomas BIZEUL, Mme Rachel BOISHARDY, M. Guillaume LE BRAZIDEC, M. Patrick CHEVALLIER, M. Christian LE COQ, M. Marc ESCALAIS, M. Alain FAUDET, M. Gérard GOUZERCH, M. Alain LEAUTE, M. Guillaume LE BRAZIDEC, M. Patrick LE GOFF, Mme Sandrine LOUE

M. Olivier DURAND (Directeur), M. Yann KERVELLA (DTR), M. Jean Claude HILLION (Président CTBHG)



ORDRE DU JOUR/ SOMMAIRE

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE	5
MOT DE BIENVENUE DU MAIRE DE LA VILLE DE PLÉRIN	5
I- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 26 octobre 2024	8
<i>En ligne sur le site de la Ligue le 09/01/2025</i>	<i>8</i>
II. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR LA SAISON 2024-2025	9
II.1 Les Licences.....	9
II.2 Les 4 axes prioritaires	10
II.3 Approbation du Rapport d'activité 2024-2025	14
III. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER au 30 juin 2025.....	15
III.1 Lecture du Rapport Financier	15
III.1-1 Le Bilan	15
III.1-2 Le Compte de résultats	16
III.1-2-1 Les Produits d'exploitation	16
III.1-2-2 Les Charges d'exploitation.....	17
III.1-2-3 Résultats	19
III.2 Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes	19
III.3 Approbation du Rapport Financier au 30 juin 2025	21
III.4 Affectation du Résultat	22
IV. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026	22
IV.1 Lecture du Rapport du Trésorier Général	22
IV.2 Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes	28
IV.3 Approbation du Budget prévisionnel 2025-2026.....	28
V. MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES et VOEUX	29
V.1 LES MODIFICATION STATUTAIRES VOTEES LORS DES ASSEMBLEES FEDERALES.....	29
V.1-1 Information- Modification des Statuts Types des Ligues régionales (<i>adoptées par l'Assemblée fédérale du 14 décembre 2024</i>).....	29
V.2 MODIFICATION REGLEMENTAIRES.....	30
V.2-1 Modification règlementaires – Changements de club des Jeunes.....	30
V.2-2 Modifications règlementaires – Horaires des rencontres du Championnat Régional 1	44
V.2-3 Modifications règlementaires – Nouvelle formule du Championnat U 18 Garçons	49
VI. REMISE DES RECOMPENSES.....	58
VII. ELECTIONS	59
VII.1 Assemblée générale électorale – élection des Délégués 50 000 licences de la L.B.F. aux Assemblées Fédérales	59
VIII. INTERVENTION DES PERSONNALITES	61
IX. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL.....	65



La séance de l'Assemblée Générale de la L.B.F., convoquée à 8h15 est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Rémy MOULIN.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Mesdames, Messieurs,

Bonjour à toutes et à tous.

Merci d'être présents et très ponctuels pour cette assemblée générale.

Pour moi, c'est un honneur d'être devant vous ce matin, c'est ma première assemblée générale.

Nous allons commencer, si vous le voulez bien, par un hommage aux personnes qui, malheureusement, nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale.

Pour tous les Amis du football, je vais vous demander quelques instants d'applaudissements s'il vous plaît.

Une minute d'applaudissement est observée pour honorer les personnes disparues.

Je vous remercie.

Nous avons la chance d'être accueillis dans une très belle salle, dans la ville de Plérin, magnifique équipement.

Et je vais avoir le plaisir d'inviter Ronan Kerdraon, le maire de Plérin, de nous rejoindre pour nous dire quelques mots.

MOT DE BIENVENUE DU MAIRE DE LA VILLE DE PLÉRIN

M. Ronan Kerdraon, Maire de la Ville de Plérin

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité d'Administration de la Ligue de Bretagne,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Clubs sportifs ; de Districts bretons.

Vous découvrez qu'à Plérin, vous êtes dans la capitale de l'humour, pour ceux qui ont suivi l'actualité récemment.

J'ai le plaisir d'accueillir Rémy MOULIN pour sa première Assemblée générale de la Ligue de Bretagne, ici à Plérin, il a fait le choix de Plérin, c'est bien, il aurait pu faire le choix de Ploufragan.

Je suis heureux de vous accueillir dans ce bel équipement, inauguré en 2017, qui a coûté six millions d'euros à la collectivité, vous aurez l'occasion de l'utiliser dans la journée. Je précise, sauf erreur de ma part, qu'on l'a mis à disposition gratuitement.

[Applaudissements].

Plérin, pour ceux qui ne la connaissaient pas, est une commune de 14 000 habitants, accolée à la



grande ville de Saint-Brieuc, Chef-lieu du département.

On a un point commun avec Monsieur le Maire de Ploufragan, Président de la Ligue de Bretagne, celui d'être sur un axe de contournement et effectivement, c'est assez facile de venir de Ploufragan à Plérin.

Plérin, 14 500 habitants, soit une commune très éclatée, et je salue spécialement, j'espère qu'il y en a, les Brestoïses dans la salle. Ils sont là ? Je suis brestoïse d'origine.

Une politique d'infrastructures assez dynamique aujourd'hui puisque cet équipement sera suivi d'autres équipements sur la commune avec un Espace des Arts qui commence à sortir de terre ; avec un Centre municipal de Santé ; avec un Centre Technique municipal et l'école Harel-de-la-Noë qui seront rénovés. Ayant une vraie politique dynamique en la matière, c'est pour cette raison nous essayons d'en faire profiter les uns et les autres. Plus tard, si vous avez quelques temps pour vous ressourcer, je vous invite à aller vous baigner du côté des Rosaires ou du côté de Martin Page où vous pourrez découvrir la qualité d'accueil de notre commune.

Je veux saluer tout particulièrement les Responsables du Football Club Plérin qui se sont mobilisés pour vous accueillir. Je les remercie et les félicite.

Un mot pour saluer le foot féminin, parce qu'effectivement à Plérin, cela prend du sens. J'étais hier à Guingamp pour le match qui « *n'était pas terrible* » - on va le dire comme ça - mais j'ai eu le plaisir de recevoir un maillot, le maillot du gardien de but de Guingamp, de couleur verte. Donc, c'était intéressant.

Je vous remercie pour avoir fait le choix de Plérin, Monsieur le Président, je vous souhaite de bons débats, de bons échanges. Je ne pourrai pas rester longtemps parce que je suis attendu sur une autre manifestation parce qu'ici vous êtes dans la baie du joyau des Côtes d'Armor, du joyau français, européen et mondial, celui de la coquille Saint-Jacques.

Et comme vous êtes dans le plus beau département de France la plus belle région, le plus beau District de département et la plus belle commune -après la vôtre-, je vous souhaite une bonne assemblée générale et de bons travaux dont je suis sûr qu'ils seront très fructueux.

Merci à vous.

[Applaudissements].

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci beaucoup Monsieur le Maire, merci mon Cher Ronan, avec l'humour toujours présent. Comme il l'a dit, nous sommes très heureux d'être ici à Plérin avec la mise à disposition, je le confirme, « gratuite » de ses installations. Donc, on est prêt à revenir !

Nous allons commencer cette Assemblée générale et je vais céder la parole à notre Président Délégué, Alain LE FLOCH.

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Président, merci beaucoup.

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à cette Assemblée générale.

Le quorum est atteint. Je vais vous donner les chiffres précis.

Le nombre des Clubs de Ligue, 77 étaient prévus au quorum ordinaire, nous en avons 141.

Le nombre de Représentants des Clubs de District, 25 étaient prévus au quorum ordinaire, nous avons 66 voix.

Pour le tiers de la totalité des voix, 657 étaient prévus au quorum ordinaire, nous avons 1 563 voix.



Assemblée Générale	
Total des clubs	863
Total de voix des inscrits	1971
Quorum	657
Nombre de voix présentes ou représentées	1563
Nombre des clubs de Ligue	230
Quorum	77
Nombre de Clubs de Ligue présents ou représentés	141
Nombre des représentants des clubs de District	73
Quorum	25
Nombre des représentants des clubs de District présents	66

Merci de votre présence.

Afin que vous puissiez vous familiariser avec les boîtiers, bien que chacun ait déjà l'habitude, et vérifier le bon fonctionnement de la procédure de vote, je vous propose puisque vous avez tous vos boîtiers accrochés autour du cou, de procéder au vote test.

Alors je vais faire une présentation qui est affichée.

Un boîtier vous a été personnellement attribué pour toute la durée de cette Assemblée. Il correspond exactement au nombre de voix pour lesquelles vous avez émargé.

Ne l'échangez pas avec un autre boîtier, ne le confiez pas à une autre personne.

Pour des raisons techniques, merci de le garder autour du cou durant toute l'Assemblée. N'oubliez pas de le restituer avant de partir.

A chaque vote, la question est affichée à l'écran ainsi que les différents choix possibles.

Un indicateur rouge : « Préparez-vous à voter » est affiché.

Chaque vote est ouvert pendant 20 secondes.

Dès que le vote est ouvert, un compte à rebours est affiché et vous pouvez voter. Tant que le vote est ouvert, il suffit d'appuyer sur la touche autorisée de votre choix.

Le voyant du boîtier s'allume en vert, indiquant que le choix qui vient d'être effectué a bien été validé.

Lorsque l'utilisateur appuie sur une touche non valide, le voyant du boîtier s'allume en rouge, indiquant que le vote n'est pas autorisé.

À l'issue des 20 secondes, le vote est clos et les résultats sont affichés. Il n'y a pas de touche de validation.

Ce sera la dernière touche autorisée sur laquelle vous aurez appuyé qui sera prise en compte. Pour s'abstenir, il suffit de ne pas voter durant la session.

Seuls les votes exprimés seront affichés.

Nous allons donc procéder à un vote test.

VOTE TEST

Prenez tous vos boîtiers, préparez vous à voter.



« Pensez-vous que la France va remporter la Coupe du monde de la FIFA 2026 ? »

« Oui », tapez 1.

« Non », tapez 2.

Le vote est ouvert

Le vote est fermé

Les résultats sont :

Oui : 68,28 %

Non : 31,72 %

Plein de gens de confiance ici, c'est formidable. Merci en tout cas pour ce test.

Nous allons dérouler notre Assemblée. Quelques précisions dont une principale qu'on répète d'ailleurs à chaque Assemblée : lorsque vous avez une prise de parole dans la salle, merci de bien préciser votre nom, votre fonction et votre Club et ce, même si vous êtes amenés à passer plusieurs fois.

* * * * *

Nous allons maintenant dans ce préambule de l'Assemblée vous présenter l'ordre du jour qui appelle quelques points dont vous avez dû prendre connaissance :

- l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 octobre 2024,
- la présentation et l'approbation du Rapport d'activité pour la saison 24-25,
- le Rapport financier au 30 juin 2025,
- le Budget prévisionnel 25-26,
- les modifications réglementaires,
- l'intervention des personnalités,
- la remise des récompenses,
- la clôture par le Président de la Ligue de Bretagne.

Je vois naturellement, Président, qu'il y a le verre de l'amitié.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

C'est possible.

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci beaucoup.

I- APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 26 octobre 2024
En ligne sur le site de la Ligue le 09/01/2025

Nous allons passer à l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2025 à Pacé, la diffusion du PV sur le site internet de la ville a été faite.

Préparez-vous à voter.

« Êtes-vous pour ou contre l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2025 ? »



« Pour », tapez 1.

« Contre » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1454 voix

Pour :	1411 voix	97,04 %
Contre :	43 voix	2,96 %

Le procès verbal de l'Assemblée générale du 26 octobre 2024 est adopté avec 97,04 % des voix.

Je vous remercie.

II. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR LA SAISON 2024-2025

Nous allons passer à la présentation du Rapport d'Activité pour la saison 2024-2025 et je passe la parole à Stéphanie GUEGUEN, Secrétaire Générale de la Ligue de Bretagne pour la présentation de ce rapport.

Mme Stéphanie GUEGUEN, Secrétaire Générale de la Ligue de Bretagne de Football,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Élus,

Chers Dirigeantes et Dirigeants de Club,

Chers Partenaires,

Chers Licenciés.

C'est avec un grand plaisir et aussi beaucoup de fierté que je vous présente aujourd'hui mon premier Rapport d'Activité de la Ligue de Bretagne pour la saison 2024-2025. Aussi je vous remercie de votre indulgence.

Cette présentation est le reflet de nos actions qui animent le football breton tout au long de la saison.

II.1 Les Licences

La Ligue de Bretagne compte 163 042 licences soit une légère hausse de 1,3 % par rapport à la saison 2023-2024.

Cette saison a confirmé la solidité de notre instance, plus de 50 % de nos effectifs ont moins de 18 ans, et aussi la vitalité de nos 965 Clubs répartis sur l'ensemble de notre territoire.

La Bretagne demeure l'une des ligues les plus actives en France.

Cette dynamique est le fruit d'un travail collectif, mené tant par la Ligue que ses 4 Districts, mais aussi vous, les Clubs, qui êtes le cœur de notre football.

Concernant les licences Pratiquants : On observe une augmentation des licenciées jeunes féminines due notamment à la structuration des compétitions féminines jeunes.

Par contre, une petite inquiétude concernant la légère **baisse des effectifs en Foot Animation**, tant garçons que filles. Cette légère baisse peut s'expliquer par la baisse démographique, l'accueil et la fidélisation de nos très jeunes joueurs et joueuses est à prioriser.



Les effectifs jeunes sont plutôt stables.

Les pratiques diversifiées connaissent une évolution positive avec +22 % licences en Futsal, +18 % en Foot loisir.

Concernant les Licences non-pratiquants : On observe une augmentation continue du nombre de dirigeants.

L'effectif des Arbitres reste plutôt stable après une forte augmentation lors de la saison 2023-2024.

Augmentation significative des licences Éducateurs due aux certifications des animateurs formés.

II.2 Les 4 axes prioritaires

Notre action s'est articulée autour de 4 axes forts qui traduisent notre ambition :

- 1- Accompagner et structurer nos Clubs,
- 2- Organiser et développer toutes les formes de pratiques,
- 3- Former et préparer l'avenir,
- 4- S'engager pour un football plus responsable et inclusif.

II.2-1 Premier axe : accompagner et structurer nos Clubs.

❖ **Développement des projets clubs et suivi des labels** : 248 Clubs ont été labellisés.

❖ **Accompagnement éducatif** avec l'appui du Programme Fédéral Éducatif : 2200 actions ont été recensées sur le territoire soit plus 26 % par rapport à la saison 2023-2024.

Félicitations au Stade Saint-Aubinais, le Lauréat régional 2024-2025.

❖ **Accompagnement financier** :

- avec plus d'un million d'aides attribuées aux Clubs bretons au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur sur la saison 2024-2025 :
- avec nos soutiens et l'aide à la structuration financière assurée par la Commission régionale Contrôle des Clubs.
- Avec des conseils appuyés de la Commission Régionale Terrains et Installations Sportives aux Clubs et aux collectivités.

❖ **Accompagnement technique sur le déploiement et l'utilisation des outils numériques** à disposition des Clubs tels que Foot Club, Portail Club, la Messagerie Club, la FMI, avec la réalisation de webinaires et tutos d'utilisation disponibles sur « MyLBF.fr

❖ **Valorisation des Bénévoles et des Clubs au travers** :

- de la Journée nationale des Bénévoles dans le cadre de la finale Coupe de France, organisée par la Fédération Française de Football,
- du week-end des bénévoles à Clairefontaine, organisé par la Ligue du Football Amateur

❖ **Valorisation des nouveaux bénévoles** :

- distinction décernée à une trentaine de bénévoles,
- cérémonie Challenge Qualité Foot à Lorient.

II.2-2 Deuxième axe : organiser et développer toutes les formes de pratique.

❖ **Compétition** : Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

La ligue a organisé :



- près de 7000 matchs au sein de 45 compétitions pour plus de 13 200 engagements d'équipe,
- 42 réunions des Commissions régionales Gestion des Compétitions.

❖ Concernant la discipline :

- la commission a traité 16 063 dossiers

Toujours le même constat, depuis plusieurs années, les dossiers de discipline sont en légère augmentation : + 5,9 % de cartons rouges.

On dénombre 73 matchs avec incidents violents.

Ces incidents violents, notamment chez les jeunes, doivent nous interpellier et renforcer nos efforts d'éducation et de prévention.

70 % des dossiers soumis à la Commission régionale d'appel relèvent de la discipline et des compétitions.

❖ Développement des formats de pratique

Les pratiques diversifiées confirment leur place dans le paysage breton.

Même si sur notre territoire, son développement est compliqué, le Futsal maintient sa dynamique avec notamment deux Clubs bretons au niveau national.

100 sections Football Loisir sont identifiées en Bretagne.

Une deuxième édition de la phase régionale « Foot en Marchant » a été organisée à Liffré.

La Seiche FC et l'US Vern ont disputé la finale nationale à Clairefontaine.

La première édition du Challenge régional Foot 5 a également été organisée à Liffré, remportée par la TA de Rennes qui s'est imposée à l'échelon national. Bravo à eux !

Les finales régionales Beach Soccer se sont déroulées en juin.

Nous espérons, cette saison, une implication de l'ensemble des territoires sur ces nouvelles pratiques. Ces formats alternatifs doivent permettre à chacun, chacune, de trouver sa place dans la grande famille du Football breton.

II.2-3 Troisième axe : Former et préparer l'avenir.

Nos actions de formation ont été déployées sur l'ensemble du territoire avec :

- 17 sessions « Tout-terrain », soit 320 stagiaires formés,
- 223 sessions de formation d'Éducateurs, 2932 stagiaires qui ont bénéficié d'une formation d'éducateur,
- 38 sessions de formation d'Arbitres, soit 388 stagiaires,
- 3810 licenciés ont bénéficié d'une formation via l'IR2F.

La formation de nos jeunes talents avec le Plan de Performance Fédéral :

- 56 jeunes en structure Pôle Espoirs,
- Ploufragan : 32 Garçons, Brequigny : 24 Filles

Disparition du Pôle Féminin au bénéfice de la création d'un Pôle mixte au Centre technique à Ploufragan pour la saison 2024-2025.

Le Football en milieu scolaire :

- 98 sections labellisées, soit 2000 jeunes bénéficiant d'un parcours sportif et scolaire



adapté,

- 46 stages régionaux ont été organisés par l'ETR, soit près de 1000 jeunes observés et accompagnés dans leur parcours,
- Sensibilisation à l'arbitrage des jeunes par les jeunes,
- Réalisation d'une charte parents/supporters et mise en place d'ateliers parents lors de la finale régionale du Festival U13 Pitch.

Côté arbitrage, trois axes majeurs : Recrutement, fidélisation et promotion.

- Poursuite de l'opération VOR avec un Club, un Arbitre, un Bénévole,
- Création d'une quinzaine de groupes d'entraînement sur le territoire,
- Organisation d'une soirée événementielle « Regards Croisés : Arbitres & Clubs au cœur du Jeu » organisée à Crédin qui a réuni 250 participants.

Formation et perfectionnement des arbitres.

- 19 stages de perfectionnement ont été mises en place par la Commission Régionale Arbitrage ainsi qu'une formation de Formateurs en arbitrage,

Développement :

- 3 cibles essentielles :
 - o jeunes arbitres,
 - o arbitre féminine,
 - o arbitre football diversifié / Futsal.

II.2-4 Quatrième axe : Engagement pour un football plus responsable et inclusif.

Nos actions se sont structurées autour des 4 priorités :

- lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination,
- la citoyenneté, l'insertion sociale, professionnelle, l'inclusion,
- les défis environnementaux,
- la mixité et la féminisation du football.

Concernant la lutte contre les formes de violence et de discrimination :

- mise en place de la Sous-commission Violence, Sexisme et Honorabilité qui œuvre pour la protection des licenciés notamment des mineurs en prononçant des mesures de suspension ou de retrait de licence.

Concernant la citoyenneté, l'insertion sociale, professionnelle et l'inclusion :

- Organisation du Tro Breizh Foot « Citoyen », une tournée dans les Districts dédiée à la sensibilisation des jeunes aux valeurs citoyennes à travers le football,
- Près de 850 jeunes ont participé à ces journées.

Remerciements à nos partenaires Experts qui nous accompagnent dans la promotion de la citoyenneté et du développement durable.

- Organisation du premier « Du stade vers l'emploi » en partenariat avec France Travail dans le cadre de la Foire internationale de Rennes.

Félicitations aux Clubs qui se sont engagés dans les dispositifs dédiés :



L'AS Plelo, Lauréat régional du dispositif Club lieu de vie,

L'AS Ginglin-Cesson et le Stade Brestois 29, Lauréats des Trophées Philippe Seguin.

- Renouvellement de l'opération Téléthon « 1 But 2 Euros » soit 2 000 € reversés à l'AFM Téléthon.
- Signature d'une convention avec la Fondation FACE.

Concernant les défis environnementaux :

- Mise en place du tri sélectif au siège de la Ligue de Bretagne et lors de tous nos événements,
- Le covoiturage, les visios, les bonnes pratiques numériques sont renforcées afin de réduire l'impact carbone de la Ligue de Bretagne,
- Sensibilisation des jeunes au travers des actions du Programme Éducatif Fédéral.

Concernant la mixité et féminisation du football :

- Augmentation de l'engagement des Clubs dans l'appel à projet "Toutes Foot"
- Côté Ligue : Réalisation d'une vidéo pour mise en lumière de nos femmes dirigeantes afin de susciter des vocations.

Félicitations à nos Lauréats régionaux : FC Basse Vilaine, le Stade Saint-Aubinais, l'Espérance Chartres de Bretagne.

Et félicitations au District d'Ille-et-Vilaine, Lauréat national « toutes Foot ».

Sans oublier nos nombreux événements, fil rouge de notre saison :

La Rentrée du Foot FFF à Locminé avec la remise Label FFF à la ST CO LOCMINE,

La rencontre France-Angleterre Espoirs à Lorient,

La Foire internationale de Rennes,

Le Challenge régional U 13 à Gauvin,

Les finales Coupe Région Bretagne Futsal à Questembert,

La phase régionale Festival Foot U13 Pitch à Saint-Grégoire,

Les finales de Coupe Région Bretagne qui ont réuni plus de 4000 spectateurs sur les 2 jours,

La Cérémonie des Étoiles du Football breton à Grand-Champ.

Un grand merci aux Clubs et aux bénévoles qui nous ont accompagnés dans la réussite de ces manifestations.

Nos supports digitaux que sont le site Internet, les réseaux sociaux, Bretagne Foot ou encore LBFTV nous permettent de valoriser toutes nos actions, nos clubs et tous les acteurs qui œuvrent pour notre football.

Avant de terminer, je vous laisse découvrir en images le palmarès de la saison sportive 2024-2025.

[\[Projection vidéo\]](#)

[Applaudissements](#)

Ce rapport est une photographie de ce que nous avons accompli ensemble.

Nous avons encore quelques défis, plusieurs défis à renforcer et à relever :

- l'adaptation de la pratique aux évolutions de la société,



- la lutte contre toutes les formes de violence,
- la transition écologique,
- l'exigence d'inclusion.

J'adresse mes sincères remerciements :

- Aux Bénévoles, Dirigeants, qui donnent sans compter leur temps et leur énergie au service de notre sport,
- Aux éducateurs et éducatrices qui transmettent non seulement un savoir-faire technique mais aussi les valeurs éducatives et citoyennes qui font la richesse du football,
- Aux arbitres dont l'engagement et le courage méritent notre respect et notre reconnaissance,
- A nos partenaires, institutionnels et privés, qui nous accompagnent fidèlement et permettent à nos projets de voir le jour,
- A tous nos membres de commissions régionales qui sont au service du Football breton,
- A l'ensemble du personnel administratif et technique de la Ligue de Bretagne pour leur professionnalisme, leur fort engagement qui assure un bon fonctionnement de notre football,
- A Solenne qui m'a beaucoup épaulée dans la rédaction et la présentation de mon premier Rapport d'activité,
- Mais aussi et surtout merci à vous tous.

Continuons à avancer ensemble avec plaisir, fierté et passion.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente assemblée générale ainsi qu'une bonne saison sportive.

[Applaudissements]

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Nous pouvons applaudir Stéphanie parce que c'est son baptême de feu aujourd'hui en tant que Secrétaire générale. Belle présentation, merci beaucoup.

[Applaudissements]

II.3 Approbation du Rapport d'activité 2024-2025

Je vais donc vous demander de procéder au vote.

« Êtes-vous pour ou contre l'approbation du Rapport d'activité qui vous a été présenté pour la saison 2024-2025 ? »

« Pour », tapez 1.

« Contre » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1520 voix

Pour :	1500 voix	98,68 %
Contre :	20 voix	1,32 %



Le Rapport d'Activité 2024-2025 est adopté avec 98,68 % des voix.

Merci beaucoup et merci pour elle.

[Applaudissements]

Monsieur MOULIN remercie le Maire de Plérin, Ronan KERDRAON, pour sa présence et participation. Ronan KERDRAON quitte l'assemblée générale à 9 heures 45.

Nous allons passer au Rapport Financier clos au 30 juin 2025 et je donne la parole à notre Trésorier général, Stéphane GOURET, pour la présentation du Rapport Financier.

III. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER au 30 juin 2025

M. Stéphane GOURET, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci beaucoup Alain.

Monsieur le Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames et Messieurs,

Chers Amis.

Je vais vous présenter les comptes de la Ligue de Bretagne de Football arrêtés au 30 juin 2025 pour la saison 2024-2025, le bilan actif et le bilan passif au 30 juin 2025 ainsi que le Compte de Résultats de la saison 2024-2025.

III.1 Lecture du Rapport Financier

Commençons par le bilan.

III.1-1 Le Bilan

Le total du Bilan s'établit à 8 223 906 €.

➡ Le bilan actif :

Le bilan actif, composé de l'actif immobilisé pour 4 131 132 € et de l'actif circulant pour 4 092 774 €.

La diminution constatée du bilan actif de 695 000 € est due principalement :

- à l'acquisition d'immobilisations pour 121 230 €, essentiellement le Centre Technique Bretagne Henri Guérin,
- aux dotations aux amortissements pour 369 000 €.

La diminution des disponibilités pour 447 000 €.

➡ Le bilan passif :

Nous y retrouvons les fonds propres pour 7 069 791 €.

Les provisions et fonds dédiés pour 210 274 €.

L'ensemble des emprunts et dettes pour un montant total de 943 840 €.

La diminution du bilan passif de 695 000 € s'explique par la diminution des provisions pour risques.



III.1-2 Le Compte de résultats

Passons à présent aux comptes de résultats.

Suite à la réforme du plan comptable des associations, des changements de méthodes comptables se sont traduits dans les comptes au 30 juin 2025.

Suppression du compte transfert de charges : Dans le nouveau plan comptable, la technique du transfert de charges en produits est supprimée.

Les écritures comptables concernées sont donc reclassées selon leur nature comptable.

Dans les comptes au 30 juin 2025, ces écritures concernent essentiellement des frais de personnel (refacturation de mise à disposition du personnel) et ont donc été reclassées en moins d'un compte de charges de personnel.

Le reclassement de la quote-part des subventions affectées au résultat : « La nouvelle définition du résultat exceptionnel limite les éléments à ceux liés à un événement considéré comme majeur et inhabituel au regard des faits et circonstances.

À ce titre, la quote-part des subventions d'investissement affectée au résultat, auparavant classée en produits exceptionnels, est dorénavant inscrite au compte de classe 74 « subvention », et inscrite en produits d'exploitation.

Comme vous avez pu le voir, tous ces changements n'ont aucune incidence sur le résultat, il s'agit juste d'une présentation différente afin de respecter le nouveau plan comptable et validée par notre Commissaire aux comptes.

Revenons maintenant au détail du compte de résultats.

Les produits s'élèvent à 8 387 750 €.

Les charges s'élèvent à 8 436 585 €

Le compte de résultat fait donc apparaître **un résultat d'exercice déficitaire de 48 835 €**.

III.1-2-1 Les Produits d'exploitation

Nous allons passer en détail le compte de résultat, en s'attardant plus particulièrement sur les événements majeurs et sur les variations significatives.

Commençons par le résultat d'exploitation.

➡ **Le résultat d'exploitation :**

Il s'agit de l'écart entre les produits d'exploitation d'un montant de 8 333 817 € et les charges d'exploitation d'un montant de 8 239 585 €. Lors de cette saison, **le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 94 232 €**.

Tout d'abord, les produits d'exploitation s'élèvent à 8 333 817 €.

La production vendue s'élève à 4 049 693 €.

Nous constatons que :

- les Droits de changement de Club s'élèvent à 994 000 €, soit une augmentation de 82 000 €,
- les licences qui s'élèvent à 2 556 717 €, soit une augmentation de 222 000 €. C'est dû essentiellement à une augmentation du nombre de licenciés (+ 2 150 licenciés) et une augmentation du prix des licences.

Nous pouvons noter, hélas, que les sanctions disciplinaires restent toujours élevées.



Les autres produits s'élèvent à 1 561 992 €.

A noter que :

- Les formations IR2F s'élèvent à 676 000 €, soit une diminution de 74 000 €, due à l'arrêt du BMF en apprentissage de Brest,
- Les recettes de partenariat s'élèvent à 278 000 €, soit une diminution de 40 000 € dont 20 000 € sont dus à une différence de valorisation de la dotation Nike à titre gratuit. On retrouve la même différence, en moins des charges, sous la rubrique « Coupe Région Bretagne et Sportivité ». Les autres 20 000 € sont dus à une diminution des partenariats.

J'en profite pour remercier nos fidèles partenaires : la Compagnie d'assurance L & Sport et son mandataire, Stéphane PEZANT, présent parmi nous aujourd'hui ; le Crédit Agricole ; InterSport ; Nike ; Ouest-France ; ainsi que tous nos fournisseurs et partenaires et parrains Breizh officiels.

- Les recettes de la Coupe Région Bretagne : 9 032 € pour les Finales de la Coupe Région Bretagne.

J'en profite pour préciser que depuis cette saison 2024-2025, à l'instar de la Coupe de France, les Clubs ne reversent plus une quote-part de leurs recettes lors des matchs de Coupe Région Bretagne.

Passons maintenant aux subventions.

➡ Les Subventions d'exploitation :

Les subventions d'exploitation représentent un total de 1 989 368 € avec essentiellement deux variations.

- La première : la diminution des subventions de la Fédération Française de Football de 59 000 €. Il ne s'agit pas d'une réelle diminution mais d'un écart résultant d'un rattrapage de la Subvention Arbitrage dans les comptes de la Saison 2023-2024. En effet, les subventions de la Fédération Française de Football sont plutôt stables.
- La deuxième : la réintégration de la quote-part des subventions d'investissement au résultat pour 98 000 €.

Comme vu précédemment dans les changements de méthodes comptables, les reclassements des charges institutionnelles.

Ensuite, les reprises de provisions pour un total de 702 664 €.

Il s'agit de la reprise des provisions pour des contentieux depuis 2019 et solutionnés à ce jour.

Il y a également la reprise de provisions retraite.

III.1-2-2 Les Charges d'exploitation

Les charges s'élèvent à 8 239 585 €.

Comme pour les produits, nous allons nous attarder plus particulièrement sur les variations.

➡ Concernant les achats et services extérieurs.

Pour les achats de matières premières, il est à noter :

- Les Droits de changement de club facturés par la Fédération Française de Football, en augmentation de 9 125 €,
- Les objets promotionnels et dotations Club pour 27 000 €. Il s'agit notamment de la part de financement de la Ligue pour l'opération « Minibus pour les Clubs », qui s'est déroulée sur deux saisons, pour un total de 38 100 €.



Pour les achats et charges externes, on y retrouve :

- Les licences pour un montant total de 473 000 €, en augmentation de 8 000 € due à l'augmentation du nombre de licences,
- Les assurances pour 740 000 € (assurance licence, véhicules, bâtiments), en augmentation de 27 000 €,
- Une augmentation du nombre de licences, mais aussi une augmentation du nombre de licences soumises à l'assurance PFA, la Prévoyance du Football Amateur à partir des licenciés U17.
- Les stages et les actions techniques s'élèvent à 314 000 €, soit une diminution de 30 000 €. En effet, il y a eu moins de stages cette saison, conformément à la consigne demandée au Directeur Technique Régional dans un souci budgétaire,
- Les formations IR2F s'élèvent à 113 000 €, soit une diminution de 61 000 € liée, comme pour les produits, à la fermeture du BMF en apprentissage de Brest,
- Les pôles Espoirs :
 - o Le pôle Espoirs masculin pour un montant de 361 000 €, soit une augmentation de 18 000 €, liée notamment à des travaux dans les bureaux pour l'accueil du pôle mixte.
 - o Le pôle Espoirs féminin pour un montant de 64 663 €, soit une diminution de 15 000 €.

➡ **Concernant les aides financières.**

Passons à présent aux aides financières pour un montant total de 1 070 212 €. Il s'agit :

- **Des Subventions de Fonctionnement à nos Districts** pour 385 000 €, en augmentation de 57 000 €.

En effet, la Commission Régionale des Finances avait décidé en mai 2024 de l'augmentation de 0,50 centimes d'euro par licence pour la subvention de fonctionnement versée aux Districts.

Pour des raisons budgétaires, cette augmentation a été étalée pour moitié sur deux saisons : 2024-2025 et 2025-2026.

Nous retrouverons également cette augmentation au Budget prévisionnel 2025-2026.
- **Des Subventions de la Fédération Française de Football au titre des Contrats d'Objectifs pour les Districts** pour 355 000 €, soit à l'identique par rapport à la saison précédente.
- **De la subvention de fonctionnement de notre Centre Technique Bretagne Henri Guérin** pour 327 000 €.

➡ **Concernant les charges fiscales, sociales et charges de personnel.**

Passons à présent aux charges fiscales, sociales et charges de personnel dont voici les principales variations :

- **Les impôts et taxes** pour un total de 306 184 €,
- **Les charges de personnel et charges sociales** s'élèvent à 3 074 000 €.

Nous constatons pour les postes « impôts et taxes » et les « charges de personnel », une augmentation de l'ordre de 582 000 €. Cela correspond à des charges afférentes aux différents contentieux solutionnés à ce jour.

Comme vu précédemment, ces charges sont compensées par la reprise de provisions en compte au 30 juin 2024 et dotées en partie depuis 2019.



L'impact sur les résultats sur les comptes de la saison 2024-2025 est donc nul.

➡ **Les dotations aux amortissements**

Elles s'élèvent à 370 000 €.

➡ **Les dotations aux provisions**

Elles s'élèvent à 8 700 €.

➡ **Les autres charges de gestion.**

Elles s'élèvent à un montant de 81 000 €. Il s'agit également des charges compensées par la reprise de provisions.

III.1-2-3 Résultats

Les produits d'exploitation pour un total de 8 333 817 € moins les charges d'exploitation de 8 239 585 € donnent **le résultat d'exploitation pour un montant de 94 232 €**.

À cela, il faut **ajouter le résultat financier constitué** des produits financiers pour un montant de 53 933 €, ce qui donne **un résultat courant de 148 165 €** composé :

- du résultat d'exploitation + le résultat financier,
- auquel, il faut rajouter des éléments exceptionnels composés des subventions exceptionnelles aux Districts pour 155 000 €, répartis comme suit :
 - 25 000 € au District du Morbihan, un complément pour la création de son nouveau siège.
 - 130 000 € au District des Côtes-d'Armor pour les travaux réalisés dans le cadre de l'accueil du pôle Espoir féminin.
- La dotation aux provisions exceptionnelles pour 42 000 €, conséquence de la création du pôle Mixte basé à Ploufragan à la suite d'une décision fédérale suivie par la Ligue. En effet, à compter de la saison 2025-2026, la Ligue a dû procéder à la fermeture du pôle féminin de Bréquigny ainsi qu'à la fermeture de la Section féminine de Vannes.

Nous avons donc un résultat exceptionnel déficitaire de 197 000 €.

Auquel nous rajoutons le résultat courant de 148 165 €.

Soit un résultat déficitaire de la saison de 48 835 €.

En complément de ces informations chiffrées, le Service Comptabilité est aussi au service des Clubs pour les prélèvements Clubs. Un seul Club de ligue n'a pas adhéré à ce jour, j'ose espérer qu'il le fera prochainement.

Le paiement des Arbitres jeune Ligue en prélèvement, mis en place à partir de janvier 2025 : aujourd'hui, tous les frais d'arbitrage concernant le Championnat de Ligue sont effectués par la Ligue, les Clubs n'ont plus à régler les frais en direct les jours de match.

Avant de céder la parole à notre Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre Paré, avez-vous des questions à nous poser ? Pas de questions. Je cède la parole à Pierre Paré.

III.2 Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Pierre PARÉ, Commissaire aux Comptes,

Bonjour à tous.



Comme à l'accoutumée, je ne vais pas vous lire tout le Rapport que vous aurez le plaisir de lire directement sur le site de la Ligue si jamais vous avez une insomnie, je vais me concentrer sur quelques points que j'essaie de modifier chaque année.

Pour rappel, s'agissant de la responsabilité des Membres du Comité de Direction relative aux comptes annuels, il leur appartient d'établir des comptes annuels qui présentent une image fidèle, conforme aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place un contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels afin qu'ils ne comportent pas d'anomalies significatives et que celles-ci, peu importe qu'elles proviennent de fraudes ou d'erreurs, l'idée est de les détecter et de les annuler.

De mon côté, il m'appartient d'établir un rapport sur ces comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que ces comptes annuels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas justement d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé, conformément aux normes d'exercice professionnel, permet systématiquement de détecter toutes les anomalies.

Ce Rapport et cet Audit ayant été menés, je vais vous lire mon opinion qui est, comme les années précédentes, favorable.

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'Audit des comptes annuels de l'Association Ligue de Bretagne de Football relatifs aux comptes clos le 30 juin 2025, tels qu'ils nous ont été présentés précédemment.

Je certifie que ces comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'Exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de l'Exercice.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

Seconde lecture, Rapport sur les Conventions Réglementées.

Il s'agit pour moi, en ma qualité de Commissaire aux Comptes de l'Association, de vous présenter les Conventions Réglementées qui engagent l'Association en fonction de l'article L.612.5 du Code de Commerce.

Concrètement, il n'entre pas dans ma mission de rechercher ces conventions, mais il m'appartient de vous communiquer les caractéristiques et modalités de celles qui m'ont été communiquées.

Je vous informe qu'il m'a été donné des avis de conventions qui ont été conclus précédemment, qui se sont poursuivis au cours de l'Exercice.

Nous avons notamment les subventions de fonctionnement avec les Districts affiliés.

Donc en vertu des règles édictées par la Fédération Française de Football, qui organise notamment les relations entre Ligues et Districts, la Ligue de Bretagne perçoit l'ensemble des produits liés à la gestion des licences et des licenciés, les Droits d'engagement des Clubs en Championnat et en Coupe régionale.

En contrepartie, la Ligue reverse et accorde à chacun des Districts une subvention de fonctionnement dont le montant est fixé chaque année en fonction de critères définis qui tiennent compte du nombre de licenciés et d'affiliés.

Au titre de l'Exercice 2024-2025, les subventions de fonctionnement accordées aux Districts concernés s'établissent :

- Pour les Côtes d'Armor à 72 390 €,
- Pour le Finistère à 99 320 €,
- Pour l'Ille-et-Vilaine à 123 202 €,



- Pour le Morbihan à 81 980 €.

Nous avons aussi les Contrats d'Objectifs.

De la même façon, la Ligue de Bretagne de Football centralise la gestion des Contrats d'Objectifs.

Chaque année, la Fédération Française de Football attribue, au titre de ces contrats, une subvention qui est attribuée par elle à la Ligue de Bretagne de football.

La Ligue décide ensuite la répartition de cette subvention entre elle-même et les Districts, en fonction des actions engagées éligibles au cours de la saison.

Au titre de l'Exercice 2024-2025, la Ligue de Bretagne a perçu de la Fédération Française de Football une subvention globale au titre des Contrats d'Objectifs de 553 436 €, qui a été rétrocédée aux Districts affiliés à hauteur de 354 700 €.

Il m'a été donné aussi deux nouvelles conventions pour la Ligue :

- La première, une subvention exceptionnelle qui a été attribuée au District des Côtes d'Armor. Cette subvention d'un montant de 130 000 € au total a été versée afin de participer au financement du solde des travaux engagés par le District pour la rénovation du bâtiment afin de pouvoir accueillir le Centre de Formation pour la partie féminine.
- Un solde de subvention a été versé au District du Morbihan pour 25 000 € afin de solder l'acquisition du siège.

Enfin, il y a eu les conventions conclues entre l'Association et le Centre Technique Henri Guérin. La Ligue de Bretagne a conclu deux conventions qui perdurent sur cet Exercice :

- La première est une convention de bail. Selon le terme de ce bail, la Ligue de Bretagne met à disposition du Centre Technique Henri Guérin l'ensemble des terrains de construction dont elle est propriétaire à Ploufragan en contrepartie d'un loyer qui est convenu. Au titre de l'Exercice 2024-2025, ce loyer s'élève à 324 000 €, exactement comme l'année précédente.
- En contrepartie, la Ligue de Bretagne alloue au Centre Technique Henri Guérin une subvention de fonctionnement.
- Chaque année, cette subvention lui permet d'équilibrer son budget. Au titre de l'Exercice 2024-2025, le montant de la subvention comptabilisée par la Ligue de Bretagne, en charge, s'établit à 327 120 €.

C'est tout pour les conventions qui m'ont été communiquées. Je vous remercie.

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci monsieur le Commissaire aux Comptes pour votre intervention.

III.3 Approbation du Rapport Financier au 30 juin 2025

Nous allons donc procéder à l'approbation du Rapport Financier du 30 juin 2025.

« Êtes-vous pour ou contre l'approbation du Rapport financier au 30 juin 2025 ? »

« Pour », tapez 1.

« Contre » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1508 voix



Pour :	1385 voix	91,84 %
Contre :	123 voix	8,16 %

Le Rapport Financier au 30 juin 2025 est adopté avec 91,84 % des voix.

Je vous remercie.

III.4 Affectation du Résultat

Il nous a été annoncé l'affectation du déficit de l'Exercice de 48 835 € en diminution des réserves.

« Êtes-vous pour ou contre l'affectation du déficit de l'Exercice (-48 835 €) en diminution des réserves ? »

« Pour », tapez 1.

« Contre » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1465 voix

Pour :	1324 voix	90,38 %
Contre :	141 voix	9,62 %

L'Affectation du déficit de l'Exercice (-48 835 €) en diminution des réserves est adoptée avec 90,38 % des voix.

Je vous remercie.

Je redonne la parole à Stéphane GOURET pour la présentation du Budget Prévisionnel 25-26.

IV. PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026

M. Stéphane GOURET, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci Alain.

IV.1 Lecture du Rapport du Trésorier Général

Après avoir approuvé les Comptes 2024-2025, ce dont je vous remercie, permettez-moi de vous présenter le Budget Prévisionnel 2025-2026.

Nous nous appuyons sur le Réalisé de la saison passée 2024-2025 et sur les hypothèses budgétaires connues pour la saison 2025-2026.

Ce Budget prévisionnel s'élève à 7 931 650 €. C'est un budget équilibré.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 7 881 650 €.

Les produits financiers s'élèvent à 50 000 €.

Soit un total de Produits de 7 931 650 €.

Les Charges sont uniquement constituées de Charges d'exploitation et s'élèvent à 7 931 650 €.

Nous allons dérouler ensemble ce Budget prévisionnel. Le Budget suit la même présentation que les



Comptes au 30 juin 2025.

Nous allons donc nous attarder plus particulièrement sur les événements de cette nouvelle saison et sur les variations des charges et des produits :

- Les Droits de changement de club,
- les licences et assurances,
- les subventions aux Districts,
- la création du Pôle mixte,
- l'entretien du Centre Technique Bretagne Henri Guérin.

➡ Les Droits de changement de club.

Comme vous pouvez le constater sur l'histogramme, le nombre de mutations ne cesse de croître. Sur la saison 2025-2026, en comparaison avec la saison 2024-2025 à la même date, les changements de Clubs ne sont pas en diminution.

➡ Concernant les licences

On constate une augmentation de ce poste de 163 000 € due à une augmentation du coût des licences de 1,50 € pour les licences Seniors à U17 et de 1 € pour les autres catégories.

Cette augmentation résulte essentiellement de deux paramètres :

- le coût des assurances
- la revalorisation des subventions versées aux Districts.

➡ Concernant les assurances.

On constate une augmentation de ce poste de 110 000 €. Nos contrats d'assurance sont arrivés à échéance au 30 juin 2025.

Après négociation, notre Assureur, par l'intermédiaire de Stéphane PEZANT, nous a établi une nouvelle proposition sur les quatre saisons à venir, soit jusqu'à la saison 2028-2029.

On retrouve :

- les assurances-licences,
- la responsabilité civile des mandataires sociaux et protection juridique,
- la flotte des véhicules, les bâtiments et matériels.

L'objectif est de garantir la protection juridique, financière et humaine, de tous les acteurs du Football breton, dans un contexte de forte augmentation du coût des assurances.

Les primes d'assurance augmentent en raison de la montée générale des assurances et de l'évolution des obligations fédérales et réglementaires, notamment pour la sécurité des terrains et l'encadrement des licenciés mineurs.

De plus, le risque provisionné, au titre des sinistres engagés au sein de la Ligue de Bretagne, est à hauteur de 2 M€ pour la période 2020-2024, lorsqu'il était seulement de 340 000 € pour la période 2016-2020, soit une augmentation de près de 500 %.

➡ Concernant les Aides financières aux Districts.

Elles sont en augmentation de 65 000 €.

Elles se justifient ainsi :

- Lors de la présentation des Comptes au 30 juin 2025, j'ai évoqué l'augmentation des subventions aux Districts étalée sur deux saisons. Nous retrouvons donc au Budget



prévisionnel 2025-2026 la seconde augmentation de 0,25 € par licence.

- Nous avons également l'accompagnement financier pour la création de postes de « Conseiller technique à l'arbitrage » dans chaque District.

Comme on le voit sur les diaporamas, l'augmentation des licences en produits ne couvre pas totalement l'augmentation des charges complémentaires des assurances et des subventions aux Districts. Nous avons un delta de 12 000 €.

➡ La création du Pôle mixte.

Nous avons déjà évoqué la création du Pôle mixte lors de la présentation des Comptes au 30 juin 2025.

L'arrivée des filles à Ploufragan entraîne une augmentation de 155 000 € résultant d'une part, des frais d'hébergement et de restauration par rapport à l'internat du lycée de Bréquigny à Rennes, et d'autre part, des frais de personnel au regard de la structure d'encadrement imposée par la Fédération Française de Football.

En contrepartie, la Fédération Française de Football nous verse une subvention complémentaire relative au Pôle mixte de 33 000 €.

Nous avons donc, entre l'augmentation des Charges de plus de 155 000 € et l'augmentation des subventions en Produits de 33 000 €, **un delta de 122 000 € en Charges.**

Pour terminer, nous pouvons noter également que les frais de personnel retrouvent le niveau de la saison 2023-2024.

Voilà brièvement présentées les variations significatives.

Les autres postes du Budget 2025-2026 sont reconduits quasi à l'identique de la saison 2024-2025.

Le Budget 2025-2026 est donc équilibré avec des produits pour 7 931 650 € et des charges pour 7 931 650 €.

Avez-vous des questions à nous poser sur ce Budget prévisionnel 2025-2026 ?

DISCUSSION.....

M. Arnaud KERNÉVEZ, Président du Club Aux Gars du Reun Football de Guipavas,

Bonjour. J'ai juste une question relative aux licences. Le + 163 000 € signifie-t-il que les cotisations de licence vont être plus élevées ?

M. Stéphane GOURET, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne de Football,

Nous avons augmenté les licences de 1,50 € pour les seniors et U17 et 1 € pour les autres catégories.

M. Arnaud KERNÉVEZ, Président du Club Aux Gars du Reun Football de Guipavas,

C'est toujours aux Clubs de payer. L'année dernière, on avait augmenté aussi, et vous nous aviez dit que c'était par rapport au déficit et aujourd'hui on ré-augmente encore nos licences.

M. Stéphane GOURET, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne de Football,

Sachez que par rapport à toutes les Ligues, la Ligue de Bretagne de Football propose les prix des licences les plus basses : la licence senior est à 24 €, la licence Jeune comme par exemple les U6, est à 11 €.

A titre d'information, une licence Senior démarre à 24 €. Mais quand on déduit le coût des assurances, le coût de la PFA, le coût reversé à la Fédération Française de Football et le reversement de la part aux District, il nous reste sur une licence Senior (sur les 24 € de départ) 10,50 €.



Pour une licence U6 par exemple, dont le coût de départ est à 11 €, une fois enlevé tout ce que je viens de vous dire, il reste à la Ligue 4,78 €.

Donc, les 10,50 € et les 4,78 € servent au fonctionnement de la Ligue. Comme vous tous, nous subissons également l'inflation. Par ailleurs, au regard de la professionnalisation de nos événements, s'ajoutent des frais de sécurité et de secours c'est-à-dire des frais inhérents à tout un chacun.

M. Arnaud KERNÉVEZ, Président du Club Aux Gars du Reun Football de Guipavas,

Une autre question sur le Pôle féminin. Je vois que la Fédération Française de Football nous impose des choses qui coûtent plus chères à la Bretagne. On nous impose des choses, mais c'est à nous de le payer. Ce n'est pas normal. Je pense qu'il y a assez d'argent dans les comptes de la Fédération. Je veux bien qu'elle nous impose des choses mais pourquoi est-ce à nous de payer alors que la Fédération a l'argent pour cela ?

M. Stéphane GOURET, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne de Football,

Comme je vous ai dit, on subit les directives de la Fédération.

M. Arnaud KERNÉVEZ, Président du Club Aux Gars du Reun Football de Guipavas,

Oui, mais on en subit les conséquences de tout.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Le déficit concernant le Pôle mixte est un peu exceptionnel, même si on ne sera pas à l'équilibre avec l'aide de la Fédération parce que nous avons octroyé une aide exceptionnelle au District 22 pour réaliser l'hébergement, aide de 130 000 €.

Nous avons une réunion les 30 et 31 octobre avec la Fédération et ce sera un des points sur lequel nous allons échanger pour essayer d'avoir une subvention complémentaire de la Fédération. Parce que vous avez raison de dire que ce Pôle mixte nous a été imposé. Donc, il ne devrait pas coûter à la Ligue de Bretagne. Nous allons échanger avec la Fédération les 30 & 31 octobre prochains pour essayer d'avoir une subvention permettant de compenser ce déficit. C'est la tâche qui nous sera attribuée de défendre fin de ce mois.

Quant aux licences, à titre de comparaison -et sans les citer, mais vous pouvez toujours avoir accès en consultant les sites des Ligues à côté-, je prends pour le Foot animation les plus petits, les U6, nous avons Garçons Filles une licence à 11€. A côté, c'est 20 € pour une ligue et 15 € pour une autre ligue. Cela ne va pas vous satisfaire, certes.

Je confirme toutefois ce que vient de dire notre Trésorier, Stéphane, sur le fait que nous avons les licences les moins chères de France. On essaie de faire très attention.

En ce qui concerne les Seniors, la licence chez nous est à 24 €. A côté, c'est 30 € et pour une autre ligue à côté, c'est 31 €.

Je vous ai donné deux exemples, les plus jeunes et les seniors. On essaie d'être très raisonnables. Mais c'est vrai que lorsqu'on augmente, on n'aime jamais avoir des coûts supplémentaires, je vous l'accorde. On n'a pas trop le choix.

Alors naturellement, ces augmentations du tarif des licences qui vous ont été portées à connaissance, c'est pour 4 ans. On n'y reviendra pas la saison prochaine, ni la saison d'après. C'est un engagement que l'on prend.

M. Arnaud KERNÉVEZ, Président du Club Aux Gars du Reun Football de Guipavas,

On nous avait déjà dit ça l'année dernière.



M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Non. Notez et vous pourrez le vérifier dans le PV de cette assemblée générale, que les augmentations sont bloquées pour 4 ans.

Y a-t-il d'autres interventions ?

M. Gaëtan BERTRAND, Président du FC Dinard,

Gaëtan BERTRAND, Président du Football Club Dinard. Par rapport au Budget qui est équilibré, vous avez présenté deux postes sur lesquels on perd à peu près 200 000 €. Je voudrais juste savoir comment c'est compensé pour arriver à un budget équilibré ?

M. Stéphane GOURET, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne de Football,

On a compensé par l'augmentation des licences, comme on vient de le dire. Cela a compensé les charges, les assurances et les versements aux Districts.

M. Gaëtan BERTRAND, Co-président du FC Dinard,

Au niveau de la présentation, (si on peut montrer les *slides*) et juste pour bien comprendre, vous avez les différents résultats suite à l'augmentation des assurances.

M. Stéphane GOURET, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne de Football,

On avait un delta de 12 000 €. Lorsqu'on regarde l'augmentation des licences et qu'on la compare au coût des assurances et au versement de la part aux Districts, on avait un delta de 12 000 €.

M. Gaëtan BERTRAND, Co-président du FC Dinard,

Sur la *slide* suivante, vous étiez un peu plus précis, vous avez indiqué l'impact.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Remettons les *slides*.

Par ailleurs, vous avez vu que nous avons, au niveau des Droits de mutation, une augmentation sans cesse du nombre de mutations, ce qui engendre forcément des recettes complémentaires. C'est un équilibre. On ne cesse de dire « soyons le plus fair-play possible, pas de carton, moins de cartons », il faut avouer que l'indiscipline des uns apporte des finances aux Districts lorsqu'il s'agit des compétitions de district et à la Ligue lorsqu'il s'agit des compétitions de ligue, il ne faut pas se voiler la face. S'il n'y avait absolument aucun carton distribué, le budget de la Ligue ne serait pas équilibré. Vous le savez bien. Mais l'indiscipline des uns fait les recettes aux instances.

Je rappelle que nous avons pris l'engagement, engagement qui, à mes yeux, vaut, qu'il n'y aurait pas d'augmentation du prix des licences sur les prochaines saisons.

Bien évidemment, on vous demandera tout à l'heure de voter ce Budget prévisionnel, mais si vous avez quelques inquiétudes ou quelques doutes, ces comptes sont évidemment à votre disposition sur le site de la Ligue.

Mais vous avez raison, il ne me semble pas normal également que la Ligue soit pénalisée par la décision de la Fédération Française de Football de mettre en place ce Pôle mixte.

Vous savez qu'un hébergement est moins coûteux dans un lycée. Or, avec le changement, ce ne sont plus les mêmes catégories et en l'espèce on arrive au collège.

S'agissant de la décision prise par le Comité, contraint et forcé, d'avoir un hébergement, il nous a paru nécessaire de scinder l'hébergement entre les Garçons et les Filles à Ploufragan.

Les Garçons étant hébergés au Centre Technique Henri Guérin.



Pour les Filles -alors qu'il y avait l'étage supérieur au District qui précédemment était un hébergement et qui était très peu utilisé-, lorsque nous avons pris la décision, sous la présidence de Jean-Claude HILLION ici présent et moi-même Président du District à ce moment-là, il nous a paru opportun et le Comité a validé cette proposition d'utiliser les locaux du District pour que les Filles puissent être hébergées à proximité, puissent profiter des installations du Centre Technique Henri Guérin et que les repas puissent être toujours effectués au Centre Henri Guérin, mais l'hébergement en tant que tel, le couchage, non au District.

Il nous a donc paru normal d'apporter une aide de 130 000 € pour que les travaux puissent être engagés puisque les locaux du District étaient un peu désuets. Donc, une aide pour apporter une amélioration pour que les Filles soient dans des conditions totalement satisfaisantes et limiter tout risque.

En conséquence, l'année prochaine, nous n'aurons pas cette subvention de 130 000 € à verser.

M. Stéphane GOURET, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne de Football,

Comme j'ai précisé, c'était donc des Produits et Charges d'exploitation. Pour les charges, le Budget prévisionnel est constitué intégralement des charges d'exploitation.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Il nous faudra malgré tout avoir une Convention avec le District 22 pour prendre en compte les fluides. Il y aura une augmentation des fluides du fait de la présence de ces jeunes filles.

C'est un sujet que nous allons traiter avec la Fédération fin octobre.

Je ne sais pas s'il y a d'autres questions.

M. Saïd CHAKIRINA, Président du Club Saint Brieuc Racing,

Je voulais revenir sur les propos du Président lesquels portent beaucoup sur la discipline.

Or, si on parle de discipline aujourd'hui, il nous faut des arbitres, des délégués comme on le dit. Mais en gros, la discipline aujourd'hui, c'est la sanction disciplinaire.

Oui, il faut des arbitres mais on n'applique pas. Par exemple quand on dit « faute grossière », que ce soit les dirigeants ou les arbitres, -je répète souvent la même chose-, ils n'appliquent pas les sanctions.

Quand on dit « faute grossière », il faudrait que nos arbitres –*parce que le Club est facturé et c'est vrai qu'on a besoin d'argent et sans le Club on n'avance pas*- il faudrait que l'ensemble de nos arbitres par rapport aux sanctions disciplinaires (suite à des crachats, des récidives, etc.) corrigent la faute au lieu de directement appeler la personne qui est accusé de faute grossière. On a beaucoup de fautes grossières et parfois on pourrait mettre un jaune mais on met un rouge et cela ne pèse pas sur la sanction.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Je te remercie Saïd. Ce point plus disciplinaire, qui mène au rapport des arbitres, cela dépend comment sont intitulées les fautes mentionnées, c'est à voir avec les CDA et la CRA. Ce sera peut-être bien pris en compte pour faire un rappel aux arbitres.

M. Saïd CHAKIRINA, Président du Club Saint Brieuc Racing,

Cela ne concerne pas que les arbitres, mais également les Délégués. On met des Délégués, il faut avancer et j'avance de mon côté sur beaucoup de choses. Avant de penser au disciplinaire et de regarder les Charges, il faudrait déjà mettre la sanction correspondant à la faute et pas juste appeler la personne. Merci beaucoup Monsieur le Président.



M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci Saïd pour cette observation.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention davantage sur l'aspect financier de ce Budget prévisionnel ?

M. Stéphane GOURET, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne de Football,

C'était le Budget prévisionnel qui sera soumis à votre approbation mais au préalable, je cède la parole au Commissaire aux Comptes, Monsieur Pierre PARÉ.

IV.2 Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Pierre PARÉ, Commissaire aux Comptes,

Merci Stéphane pour la présentation du Budget prévisionnel pour l'Exercice 2025-2026.

Suite à la demande qui m'a été faite en ma qualité de Commissaire aux Comptes, j'ai examiné les Comptes prévisionnels couvrant cette période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026, tels qu'ils vous ont été présentés précédemment.

J'ai effectué mon examen selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent une évaluation des procédures qui sont mises en place pour déterminer le choix des hypothèses qui ont été retenues pour l'établissement de ces comptes prévisionnels, ainsi que la mise en œuvre des diligences qui permettent d'apprécier si ces hypothèses retenues constituent une base acceptable pour l'établissement de ces comptes et enfin, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de m'assurer du respect des principes d'établissement de présentation applicables aux comptes prévisionnels et la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes annuels qui vous ont été présentés précédemment.

Je n'ai pas relevé d'éléments de nature à remettre en cause les hypothèses qui ont été retenues pour ces Comptes prévisionnels, étant précisé que je ne peux apporter l'assurance de leur réalisation future.

Je n'ai pas d'observation non plus à formuler sur la traduction chiffrée de ces hypothèses et sur le respect des principes d'établissement et de présentation applicables aux comptes prévisionnels, ni sur la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des comptes annuels.

Enfin, je tiens à vous rappeler que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des informations prévisionnelles qui vous ont été présentées.

Je vous remercie.

[Applaudissements]

IV.3 Approbation du Budget prévisionnel 2025-2026

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci beaucoup. Je reprends la main pour le vote.

« Êtes-vous pour ou contre l'approbation du Budget prévisionnel 2025-2026 ? »

« Pour », tapez 1.

« Contre » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.



Les résultats sont : voix exprimées : 1463 voix

Pour :	1247 voix	85,24 %
Contre :	216 voix	14,76 %

Le Budget prévisionnel 2025-2026 est adopté avec 85,24 % des voix.

Je vous remercie.

M. Stéphane GOURET, Trésorier Général de la Ligue de Bretagne de Football,

Je voudrais remercier,

Monsieur le Président de la Ligue Bretagne Football, Rémy MOULIN, pour sa confiance et pour son soutien,

Monsieur le Commissaire aux Comptes, Pierre PARÉ,

Monsieur le Directeur de la Ligue Bretagne Football, Olivier DURAND et l'ensemble du personnel de la Ligue de Bretagne de Football.

Un remerciement tout particulier au Service Comptabilité, Nathalie ROULT et Laurence GUILLOT, pour leur précieuse collaboration, leur bienveillance car nous avons travaillé ensemble dans un climat très agréable et très serein.

Je tiens à remercier avec beaucoup d'émotion Laurence GUILLOT qui, dans quelques semaines, débutera une nouvelle page importante de sa vie entourée des siens. Laurence, je ne te remercierai jamais assez pour ta bienveillance, ton professionnalisme et le plaisir que j'ai eu de collaborer avec toi chaque semaine depuis cinq ans.

Prends bien soin de toi, merci pour tout, tu vas me manquer.

[Applaudissements nourris]

Merci à vous pour votre confiance et pour votre attention. Bonne saison à toutes et à tous. A bientôt

[Applaudissements]

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci Stéphane.

V. MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES et VOEUX

Nous allons aborder les modifications réglementaires, et je donne la parole à Philippe Le YONDRE.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Bonjour à toutes et à tous.

Nous avons quelques sujets à traiter ce matin, je pense que vous avez pu prendre connaissance des vœux et des différentes propositions qui ont été faites par des Clubs. On risque d'avoir un peu plus de questions et de discussions entre nous sur ce sujet. Donc, merci de votre attention.

V.1 LES MODIFICATION STATUTAIRES VOTEES LORS DES ASSEMBLEES FEDERALES

V.1-1 Information- Modification des Statuts Types des Ligues régionales (adoptées par l'Assemblée



fédérale du 14 décembre 2024)

On va commencer par un sujet qui est assez simple sur lequel il n'y a pas à se positionner puisque ce sont les modifications des Statuts Types de la Ligue. C'est voté en Assemblée Fédérale, c'est une mise à jour suite aux petits problèmes qu'il y a eu, c'est de la librairie.

Origine : Assemblée Fédérale du 14 décembre 2024

Motifs : Article 13 Statuts LBF : « Intégrer les dispositions des statuts-types des associations reconnues d'utilité publique en matière de prévention et de gestion des conflits d'intérêts. ».

Date d'effet : immédiat

Les modifications portent simplement sur les conflits d'intérêts, à effet immédiat puisque cela a déjà été voté en Assemblée fédérale et on l'applique d'ores et déjà. Ce n'était pas écrit, mais on l'applique déjà dans tous les territoires, que ce soit Ligues ou Districts.

Il s'agit par exemple d'une situation où, lors de délibérations, lorsqu'un membre d'une commission est face à un dossier dont son Club est concerné, il doit se retirer car il ne peut pas juger pour des sujets qui concernent son propre Club. Cette règle est valable pour tous les membres de commission et les salariés qui sont concernés par le sujet. C'est simplement de la librairie en conflits d'intérêt, il n'y a donc pas de vote sur ce sujet.

Les modifications à retenir vous sont indiquées en jaune, je vous en fais lecture.

Article 13-7 Fonctionnement (Comité de Direction)

« Lorsqu'un membre du Comité de Direction a connaissance d'un conflit d'intérêts, réel, potentiel ou apparent, dans lequel il pourrait être impliqué, il en informe sans délai le Comité de Direction et s'abstient de participer aux débats et de voter sur la délibération concernée. »

Ce principe s'applique également à tout membre d'une commission de la Ligue se trouvant dans une telle situation, qui doit alors en informer sans délai ladite commission et s'abstenir de participer aux débats et de voter sur l'affaire concernée. »

Donc c'est répété, on l'appliquait, mais il est évident que lorsqu'on est dans une commission et que son propre club est concerné par un dossier, on sort et on ne participera pas aux débats, B-A-BA de la démocratie.

On en arrive aux différentes propositions.

V.2 MODIFICATION REGLEMENTAIRES

V.2-1 Modification règlementaires – Changements de club des Jeunes

Vœu du District du Finistère

Un sujet important qui touche directement à la vie des Clubs et je vais appeler Luc puisque le vœu au départ a été déposé par le District du Finistère.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Bonjour à toutes et à tous.

Effectivement, ce vœu a été discuté dans un premier temps en Commission Vie des Clubs du District du Finistère, puis proposé au Comité Directeur, validé par celui-ci et enfin présenté en Assemblée générale et voté à 79 % par les Clubs. Comme prévu, nous l'avons transmis à la Ligue de Bretagne qui vous en parlera et fera une autre proposition.

Notre motivation, comme vous avez pu le lire, si vous avez pris connaissance de l'ordre du jour et des



vœux, c'est le fait que les écoles de football de nombreux Clubs sont mises en difficulté par la sollicitation de jeunes joueuses et joueurs par d'autres clubs, parfois même avant l'âge de 10 ans.

Ces sollicitations et limitations qui s'ensuivent ont pour effet de déstructurer les écoles de football de nombreux Clubs.

Ces pratiques entraînent une perte de motivation des Dirigeants et des autres enfants des équipes où jouaient ces jeunes et peuvent aboutir à l'arrêt de l'activité en condamnant une génération qui jusque-là vivait bien.

Vous avez pris connaissance de la modification qui effectivement peut paraître ambitieuse et assez radicale. Philippe LE YONDRE et le Comité Directeur vont faire une contreproposition. Je vais vous laisser écouter la contreproposition et on en parle après.

Philippe LE YONDRE invite Luc TREGUET à présenter d'abord sa proposition.

Je vous fais la lecture :

Article – 99 : Spécificités du changement de club des jeunes

Ajout d'un paragraphe 4

4. Chaque club ou groupement ne peut disposer par saison que de 4 mutés garçons et 4 mutées filles maximum dans leurs effectifs par catégorie dans les catégories U8 / U9, U10 / U11 et U12 / U13 telles que définies par les modalités pratiques établies par la DTN

a) Toutefois, une autorisation de mutés(e) supplémentaires pourrait être accordée par dérogation à un club ou un groupement pour une demande consécutive à déménagement en cours de saison de leurs parents ou du représentant légal.

Cela entraîne la modification de l'article 117 :

Article – 117 : Est dispensée de l'apposition du cachet "Mutation" la licence :

a- du joueur licencié U 6 à U 11 ou de la joueuse licenciée U 6 F à U 11 F.

Proposition District du Finistère : modification

a) du joueur licencié U6 et U7 ou de la joueuse U6F et U7F

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Avant de passer à la proposition alternative du Comité, on va revenir sur ce vœu.

Vous avez bien compris, pour bien faire la part des choses, que le vœu proposé et adopté en Assemblée générale du District 29 consiste à ramener à 4 mutés maximum dans l'effectif - on ne parle pas de mutés sur une feuille de match mais bien dans l'effectif. Un Club ne pourrait prendre que 4 mutés par catégorie d'âge.

De plus, actuellement les cachets mutations ne commencent que sur les licenciés U12. En l'espèce, on ne mettrait le cachet mutation qu'à partir -telle que la proposition du District 29 est faite- de licenciés U8. Donc, à partir de U8, il y aurait des cachets mutation. Et vous limitez à 4 mutés sur chaque catégorie d'âge, par effectif.

Une des problématiques que vous pouvez constater et tel que ce vœu est libellé, c'est le fait qu'on parle de nombre de mutés par club ou par groupement. Or, un groupement, par définition, n'a aucun licencié. Les licenciés sont rattachés au Club.

Donc, juridiquement, dans le libellé, cela ne tient pas. C'est la raison pour laquelle le Comité de Ligue a fait une proposition alternative que nous allons vous proposer.

Sur le fond, on est tous d'accord, quand on a reçu le vœu du District 29, le fait de lutter contre ce pillage parce qu'on dit « mutation », mais très souvent le gros problème c'est « le pillage » qui est organisé par certains Clubs.



J'ai fait une petite étude avant de préparer cette AG, on a aujourd'hui sur la saison en cours et les mutations ne sont pas encore finies, même si on est hors période et que cela va se limiter, on a des Clubs qui ont jusqu'à 120 voire 130 joueurs mutés dans leur effectif.

C'est inacceptable. On ne peut pas continuer comme ça aujourd'hui.

Il est exact que le phénomène est plus marqué sur certains territoires.

On est tous d'accord au sein du Comité de Ligue qu'à la réception de ce vœu et même s'il comporte des petits problèmes d'application, tel qu'il est écrit, il est urgent de faire quelque chose, de limiter, de trouver une mesure pour faire quelque chose. Sur le fond, on n'avait vraiment pas de divergence avec le District 29, il faut juste trouver une solution pour le limiter et que ce soit acceptable.

L'autre point négatif dans le vœu tel qu'il est fait par le District 29 est le suivant : vous avez un club avec 40 licenciés, je vais prendre des U13 par exemple, 40 licenciés U13, il aurait droit à 4 mutés. Le petit club rural qui a 8 licenciés a droit aussi à 4 mutés. Il y a une iniquité en termes de changement de Club.

Le Comité de Ligue qui est d'accord sur la nécessité de faire quelque chose fait la contre proposition suivante :

- **d'abaisser l'âge de l'exemption du cachet mutation.**

Aujourd'hui, le cachet mutation ne vient qu'à partir de licencié U12. Pour nous, on laisse de côté U6, U7, U8, U9, contrairement à la proposition du District 29 où c'était U6, U7, mais les U8 et U9 avaient mutation. Le Comité de Ligue dit de U6 à U9, c'est du foot animation, on est vraiment sur les plateaux, on n'est pas dans la compétition, j'ose espérer que c'est encore le cas partout, on est vraiment dans l'initiation et de l'animation. Donc pas de cachet mutation, ce sont les parents qui très souvent mettent le gamin en proximité dans le Club qui va bien.

- **En revanche, on met le cachet mutation à partir de U10 / U11** puisqu'on se rend compte que c'est là que se fait essentiellement aujourd'hui le transfert et les mutations de joueurs. Donc, cachet mutations à partir de U10 / U11.

Ce qui nous impose de changer l'article 160 des Règlements Généraux de la FFF d'une part.

Il faut bien savoir, -j'aurais dû commencer par là-, que tout ce sur quoi on discute, ce sont des textes fédéraux. On discute et on va prendre une position aujourd'hui, mais il faudra que cette position soit acceptée au niveau national puisque cela ne peut être que l'Assemblée fédérale qui décide de la modification de ses textes fédéraux.

Donc, si on veut avancer sur le sujet, il faut qu'on ait une proposition qui, au niveau fédéral, tienne la route et qui soit acceptable par la Commission de la Révision des Textes. J'ai la chance désormais de participer aux travaux de cette Commission de Révision des Textes et je sais comment elle travaille. D'où ma première remarque sur le vœu du District 29 sur le fait que le vœu tel que rédigé par le District 29 ne passerait pas à la Commission et n'irait même pas devant l'Assemblée fédérale puisque juridiquement le texte n'est pas borné.

Donc, essayons au moins d'avoir quelque chose qui tienne la route.

- **On a également la modification de l'Article 82**, pure « Bretagne » : il s'agirait d'autoriser 3 mutés maximum sur les FMI (ou feuille de match) lors des rencontres FAER U 10 / U 13.

Donc, on ne fait pas la limitation sur l'effectif mais on limite le nombre de mutés sur les feuilles de match en proposant de passer de 4 mutés aujourd'hui à 3 mutés maximum par équipe.



M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Sur feuille papier ?

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Ou feuille papier. Quand je dis « FMI », sur feuille de match.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Comment on contrôle sur une feuille papier ?

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Il appartient à chacun de contrôler. Il y aura les cachets mutation sur les licences et j'ose espérer que tout le monde fait les contrôles de licence.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Si on faisait un sondage aujourd'hui ...

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

On peut contrecarrer cette position. On a fait adopter en District Ille-et-Vilaine une mesure spécifique : l'évocation est possible, même sans poser de réserve. On donne le droit d'évocation sur ce cas après match, ce qui permet à chacun de vérifier après coup le nombre de mutés. Et cela permet également aux Commissions de vérifier ici ou là de temps en temps par sondage que le nombre de mutés est respecté.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Donc, il y a le droit d'évocation.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Le droit d'évocation a été mis.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

D'accord.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Je poursuis sur notre contre-proposition :

- Limiter le nombre de mutations à 2 à partir d'un même Club.

C'est un autre point puisque très souvent le gros problème que l'on rencontre dans les mutations, c'est qu'on a beaucoup de Clubs - j'en ai croisé quelques-uns ici- qui écrivent à la Commission de mutation pour faire opposition sur des mutations. On a des Clubs qui nous disent : tel club est venu me chercher 5 joueurs et si on me prend 5 joueurs, mon équipe disparaît. Vous pouvez avoir un petit Club avec 16 à 17 licenciés (parce qu'il faut un minimum de 16 à 17 licenciés pour faire une équipe) et le Club d'à côté qui vient lui en chercher 5 ou 6. Dans ce cas, c'est la mort du petit club à coup sûr puisque c'est la disparition de l'équipe.

C'est la raison pour laquelle dans la proposition alternative du Comité de Ligue, on a voulu limiter à 2 joueurs c'est à dire qu'un Club ne peut aller chercher que 2 joueurs au maximum dans le Club d'à côté. C'est aussi par catégorie d'âge, on travaille à chaque fois par catégorie d'âge pour une équipe ?



DISCUSSION.....

M. David ROUXEL, Président du Club de Trévé Sport – Côtes-d’Armor

Et pour un groupement ?

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Là c'est par Club. On ne parle pas de groupement. C'est au sein de chaque Club.

M. David ROUXEL, Président du Club de Trévé Sport – Côtes-d’Armor

Actuellement ils en prennent deux par club et s'il y a trois Clubs par groupement, cela fait 6 par catégorie.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Le but de cet article est de ne pas aller casser le club qui a 15 licenciés. C'est à dire que vous pourrez aller chercher 2 joueurs dans un Club et 2 joueurs dans un autre Club, ce n'est pas interdit.

M. David ROUXEL, Président du Club de Trévé Sport – Côtes-d’Armor

Oui mais s'il y a trois clubs dans le groupement, ils vont aller en chercher deux par club, ils affaiblissent malgré tout l'équipe.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Certes, mais il ne pourra en faire jouer que trois sur la feuille de match. Donc, il ne va pas aller chercher des joueurs pour ne pas les faire jouer.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Il serait préférable que le micro circule pour que tout le monde entende.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Avant de prendre la parole, demandez, prenez le micro et présentez-vous de manière que l'on puisse consigner les interventions des uns et des autres.

M. David ROUXEL, Président du Club de Trévé Sport – Côtes-d’Armor

David ROUXEL, Président du Club de Trévé près de Loudéac. Mon intervention était de dire, et mon Club est concerné, la chose suivante : on est trois clubs dans le groupement et si un Club voisin veut renforcer son équipe en prenant deux jeunes par club du groupement, il nous prend six joueurs dans une catégorie où on joue à huit comme U10 / U11, cela fait malgré tout six joueurs, même s'il ne peut en faire jouer que trois par équipe. Si ce club qui nous prend six joueurs a trois équipes, il fera jouer deux joueurs par équipe et le problème ne se pose pas. Ce serait bien de réglementer, mais ce serait bien également que les Clubs communiquent entre eux.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Ce serait l'idéal, je vous accorde.

M. David ROUXEL, Président du Club de Trévé Sport – Côtes-d’Armor

Parce que parfois on contacte les enfants, pas les enfants directement pour ces catégories, du moins j'ose espérer, mais avant même de contacter les parents ou les enfants, ce serait bien d'appeler le président des clubs concernés parce que le jour où il n'y aura plus qu'un club sur un territoire comme le nôtre, il n'y aura plus de match le dimanche et plus d'équipe à affronter. Seuls les grands clubs qui



auront trois équipes joueront entre eux.

Donc, on retrouve cette problématique pas dès les U10 / U11 même s'il y a déjà des sollicitations à ce niveau-là, mais dans les catégories au-dessus, on ne peut pas compléter nos catégories parce qu'on a des trous de génération, les Clubs ayant été « siphonnés » par des Clubs mieux structurés. Je ne dis pas qu'il ne faut pas des clubs comme ça pour porter les petits clubs.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Bravo, j'adhère. On adhère totalement au District Finistère. Pourquoi a-t-on fait ce vœu ? S'il y avait un cercle vertueux entre tous les Clubs, il n'y aurait pas de problème. Il ne s'agit pas de dire que les Clubs à gros effectif pillent les petits, mais certains le font et certains ne travaillent pas bien avec les autres clubs. A un moment donné, on est obligé de mettre un règlement.

Quel était le but ? C'était déjà de provoquer un débat qui a eu lieu au District du Finistère. Je peux vous dire qu'une Assemblée générale vivante comme celle-là, je n'en ai pas beaucoup vécu. Chacun a pu s'exprimer. Le but c'est qu'on laisse chacun travailler, c'est qu'on laisse toutes les écoles de foot vivre.

Je rejoins parfaitement ce qui vient d'être dit, à un moment, un gros club, et je suis représentant d'un gros club, si on ne fait pas attention à ce qu'on fait et si on continue comme ça, on va tuer tout ce qu'il y a autour de nous, on va jouer dans 10 ans à 80 Clubs dans le Finistère.

Sur les deux propositions, déjà je me félicite avec le District Finistère que le Comité Directeur de la Ligue nous rejoigne sur le constat.

Pour ce qui est de la présentation, et je partage le point sur le groupement, il va falloir à un moment, Philippe, que vous intégrez les groupements dans les règlements parce que si vous ne mettez pas les groupements, les groupements pourront avoir 5 clubs, 5 fois 3 mutés soit 15 mutés tandis qu'un club ne pourra avoir que 3 mutés. En iniquité, on y est parfaitement. Je ne ferme pas la porte, mais nous allons devoir réfléchir ensemble. C'est bien parce qu'on travaille ensemble aujourd'hui.

Mais j'en appelle aux Districts et à la Ligue, avant de nous laisser présenter un vœu dont vous êtes sûr qu'il ne sera pas recevable –*parce que je n'ai pas des juristes pour m'aider, je suis comme vous, je suis un bénévole, je n'ai pas tout le poids de la Fédération derrière moi ou de la Ligue de Football Amateur-* je propose que lorsqu'on présentera dorénavant un vœu en Assemblée générale de District qu'on le présente au préalable à la Ligue pour savoir s'il est recevable.

M. David ROUXEL, Président du Club de Trévé Sport – Côtes-d'Armor

Je te rejoins sur le fait que ce n'est pas les petits contre les gros parce que les gros portent les petits aussi.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Tout à fait.

M. David ROUXEL, Président du Club de Trévé Sport – Côtes-d'Armor

Nous, nous sommes un groupement de 3 clubs de District, il n'y a pas Club de Ligue dans notre groupement, si on veut faire des catégories, cela fera des groupements de 4 ou 5 clubs car on y arrivera plus.

C'est bien de modifier les textes, mais j'en appelle aussi « par bassin » parce que je ne raisonne pas en termes de District, mais en termes de bassin, au bon sens tout simplement. C'est bien que cela puisse être transposé sur les textes, mais juste du bon sens.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Pour te répondre, lors de l'Assemblée générale du District du Finistère, je suis Président de la



Commission Vie des Clubs. On va réunir tous les Clubs qui ont envie de travailler sur cette problématique pour essayer d'élaborer une charte de bonne conduite entre nous. Après ils signeront ou pas la charte, une charte n'engage pas, elle invite. Donc, signeront la charte ceux qui voudront. On va travailler collégalement.

Au demeurant, on est obligé d'essayer de faire en sorte de border les choses. Vous avez vu le tableau tout à l'heure sur les changements de club, c'était certes avec le prisme financier mais on voit que cela augmente tous les ans, et même en Jeune, et même en U10 / U11. Donc, nous devons border les choses.

Vous allez voter pour le vœu du District ou de la Ligue, mais ne votez pas le statu quo surtout, du moins c'est ce que je vous demande.

Le but, une fois encore, c'est de protéger les écoles de foot, que tout le monde puisse travailler correctement.

[Applaudissements]

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci Luc.

Je ne vais pas revenir sur les propos de Luc que je partage à 100%. Si vous avez eu le débat en District du Finistère, je peux vous assurer et je vois des Clubs d'Ille-et-Vilaine ici présents, on a eu le même débat également en Ille-et-Vilaine et c'est la raison pour laquelle en Ille-et-Vilaine on a pris une mesure qui est déjà en place actuellement à savoir qu'on a réduit à 3 mutés dans le Foot animation sur chaque rencontre. C'est en place depuis ce début de saison et on a regardé, cela ne pose pas de problème particulier.

Donc, on est tous d'accord qu'il faut prendre des mesures pour limiter ces mutations entre clubs et faire en sorte que demain les clubs continuent à vivre en milieu rural.

Je suis aussi d'accord et je partage ton point de vue sur le fait que les textes réglementaires doivent être revus, et cela tombe bien puisque j'ai pris au niveau national le chantier de la refonte complète de tous les textes réglementaires, mission que m'a confiée le Président de la Fédération. Les travaux ont commencé, on est déjà à la deuxième ou troisième réunion, c'est un chantier énorme.

Le chantier sur les groupements fait partie des textes qui seront réécrits. Deux personnes sont présentes aujourd'hui et font partie du Conseil Consultatif des Clubs, elles vont être sollicitées, elles auront des choses à remonter. On se voit la semaine prochaine à la Fédération (par visio sur cette réunion). Je les invite, si elles ont des sujets à remonter, à profiter de cet espace de discussion avec les Clubs pour remonter les problèmes.

On va revenir à notre vœu d'aujourd'hui puisqu'il faut qu'on avance.

M. Stéphane BALLAND, Éducateur à l'AS Ginglin-Cesson,

Cela fait 20 ans que je suis responsable U10 / U11 et je connais assez bien la catégorie. Je souhaiterais indiquer une chose facile à faire au niveau des organisateurs de tournois, c'est d'interdire des joueurs qui viennent d'autres clubs et qui sont invités par des clubs à participer à des tournois.

J'arrive difficilement à comprendre cette situation parce que si vous êtes licencié dans un club, la satisfaction pour les enfants, c'est les tournois de fin de saison, c'est un cadeau de fin de saison. Donc, il devrait être interdit par les organisateurs de tournois d'autoriser des joueurs extérieurs au club à participer au tournoi et ce, quels que soient les tournois. Les gros tournois U10, les gros tournois U11, vous avez la possibilité d'avoir 2 joueurs de l'extérieur dans votre équipe.

Nous, on a fait une charte dans laquelle on n'autorise pas des joueurs de l'extérieur à participer au tournoi avec l'AS Ginglin-Cesson. Ce sont des joueurs licenciés dans le Club.



Avant de taper sur les institutions, les Clubs devraient balayer devant leurs portes et ne pas autoriser ce type de situation. En fait, on est peut-être les premiers à mettre le doigt dans un engrenage. Donc arrêtons ça.

Et sur le sujet des mutés, c'est sur les U8 ou U9 qu'il faut mettre les mutés parce que plus ça va et plus ça descend. Dans notre Club, 3 joueurs sont partis dès les U9 dans d'autres clubs.

Donc, les Clubs devraient balayer devant leur porte en n'autorisant pas ces situations. Merci.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

⌞

Ce n'est pas réglementaire. Vous l'avez dit, très bien dit, c'est aux organisateurs de le mettre dans le règlement de tournoi, l'instance ne peut le régler parce que nous, Ligues et Districts, nous ne sommes pas organisateurs de tournoi. Nous ne pouvons pas réglementer. Seuls les Clubs sont organisateurs des tournois.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Je rappelle que si un joueur d'un club va sur un tournoi avec un autre club, il faut qu'il ait l'accord du club d'origine. Attention au risque que vous prenez. Je le dis gentiment, les Clubs qui le font sans demander l'avis du Club où le joueur est licencié prennent des risques.

M. Stéphane EUZIN, Président du Landerneau Football Club,

Je suis 100% d'accord avec vous. En revanche, une autre situation peut se produire pour des cas particuliers et notamment le cas des Filles qui potentiellement continuent à jouer avec les Garçons -je parle pour Landerneau parce qu'on n'a pas d'équipe féminine- jusqu'aux U16 avec des U15.

Pourrez-vous réfléchir potentiellement à ce que ces filles, arrivées en limite U16, ne soient pas concernées par les cachets de mutation. Potentiellement des Filles vont devoir arrêter le football en raison du nombre de mutés supérieur dans certains Clubs. C'est un peu la même situation, mais à l'envers.

Pour éviter l'arrêt des Filles, peut-être pourriez-vous réfléchir à ce que les Filles qui sont encore qu'avec les Garçons, qui n'ont pas d'équipe de filles dans leur Club, aient l'autorisation de changer sans être considérées comme mutées dans un autre Club et peut être même sans Droit de mutation.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

⌞

Cela ne concerne pas le vœu d'aujourd'hui, mais il faudra éventuellement y réfléchir. Au demeurant, sur le Foot féminin, une vraie réflexion devra être menée. Ceux qui sont impliqués aujourd'hui dans la vie du football féminin constatent un nombre énorme de mutations en Foot féminin. Beaucoup de Filles changent de Club chaque saison, quelles que soient les catégories d'âge, des équipes complètes disparaissent des Clubs qui ont une équipe Senior et qui l'année d'après n'ont plus d'équipe parce qu'elles sont toutes parties. C'est très spécifique au Foot féminin. Une réflexion est à mener sur les mutations dans le Foot féminin, mais elle est un peu à part de celle d'aujourd'hui.

Mme Stéphanie GUEGUEN, Secrétaire Générale de la Ligue de Bretagne de Football,

En ce qui concerne les cachets de mutation pour les joueuses U16 qui jouent en U15 et qui quittent la mixité parce qu'elles n'ont plus droit de jouer en mixité et qui intègrent une équipe féminine, ont une dérogation et n'ont pas de cachet mutation. De même en U14, si elles souhaitent intégrer une équipe féminine parce qu'elles ne souhaitent plus jouer avec des garçons, elles ont une autorisation et n'ont



pas de cachet mutation sur leur licence.

Un intervenant (hors micro),

Oui mais il y a les frais de mutation.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

⌚

Le droit de changement de Club est une chose, l'exemption du cachet de mutation en est une autre. C'est un droit de changement de Club, c'est autre chose. Ce sont deux choses différentes. Mais oui, cela fait partie des cas d'exemption cachet mutation et l'article 117.

M. Yvon CHEVALIER, Secrétaire général de Vie au Grand Air de Bohars,

Nous sommes complètement concernés par cette affaire parce que nous avons des joueuses U 16 qui sont arrivées chez nous alors que leurs Clubs d'origine ont déclaré leur inactivité partielle dans les catégories U 16. Nous les avons inscrites chez nous et elles ont eu le cachet mutation.

Mme Stéphanie GUEGUEN, Secrétaire Générale de la Ligue de Bretagne de Football,

Il faut faire la demande.

M. Yvon CHEVALIER, Secrétaire général de Vie au Grand Air de Bohars,

On a fait la demande, j'ai appelé le Service Licence. On m'a répondu par la négative au motif que les Clubs d'origine n'avaient pas fait leur demande dans les délais. Je les ai contactés, ils ont mis une date qui est la date actuelle par exemple alors qu'on a inscrit ces filles juste avant. Donc, on nous a fait comprendre qu'elles n'étaient pas concernées par cette affaire.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

⌚

C'est le problème de la déclaration de l'inactivité partielle.

M. Yvon CHEVALIER, Secrétaire général de Vie au Grand Air de Bohars,

Exactement.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Cela ne nous concerne pas aujourd'hui, mais comme la question est posée, on est là aussi pour y répondre, sauf si le Président me dit l'inverse.

Le problème avec les inactivités, c'est qu'il faut veiller à que cela ne vienne après coup. Le fait qu'elles aient changé de Club ne doit pas être la cause de la suppression de l'équipe dans le Club dans lequel elles étaient. Très souvent c'est ce qu'il se passe, elles changent de club et après on est contraint et forcé, on se met en inactivité et elles ne sont pas mutées alors que normalement elles sont réellement mutées. C'est parce qu'elles ont quitté le Club que l'équipe a été supprimée.

M. Yvon CHEVALIER, Secrétaire général de Vie au Grand Air de Bohars,

Peut-être pour certains, mais en l'espèce cela avait été déjà vu avec le Club.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Dans ce cas, il fallait faire la déclaration d'inactivité avant qu'elles changent de Club.



M. Yvon CHEVALIER, Secrétaire général de Vie au Grand Air de Bohars,

On a envoyé un mail au Service Licence qui est resté sans réponse jusqu'à présent soit déjà à peu près deux semaines.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

La déclaration d'inactivité est un vrai sujet. Pour aller plus loin et je vais prendre un autre exemple, aujourd'hui, on peut faire jouer des U14 en U15. On se met en inactivité en U14, on dit que je n'ai pas de U14, mais ils ont une équipe U15. Non, un U14 pouvant jouer en U15 on ne peut pas considérer l'inactivité, parce que sinon on va casser tous les Clubs où il n'y a pas d'équipe dans toutes les catégories d'âge.

M. Arnaud KERNÉVEZ, Président du Club Aux Gars du Reun Football de Guipavas,

Je reviens sur l'inactivité. On ne peut pas mettre un Club en inactivité partielle parce que la Fédération dit que c'est U15, U14, U16, U17, ce n'est pas possible de faire ça.

Toutefois, il y a un souci réglementairement parce que si je lis les Règlements Fédéraux, les licenciés sont licenciés en catégorie d'âge et non pas en catégorie de groupement qui peuvent jouer en U15, etc. Ce sont les catégories d'âge qui importent. J'ai un souci avec la Ligue -j'attends d'avoir la réponse officielle- mais il me semble que nous avons des championnats de catégorie d'âge U14, U15, U16, U17, U18.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Ne vous inquiétez pas. Je comprends ta question, c'est mon sujet du moment. En début d'Assemblée, j'étais en train d'écrire le futur texte sur le sujet à savoir de ne plus parler de catégorie d'âge, mais de catégorie de championnat ouvert à telle catégorie d'âge, ce qui simplifiera beaucoup la problématique. Je suis à fond sur le sujet actuellement et le connais très bien.

M. Guénaël BURLOT, Président du Plaintel-Sport Football,

Bonjour. Sur le fond, on peut être d'accord avec ce qui est proposé. Sur la forme, comment allez-vous contrôler ? Parce que, sauf erreur de ma part, de U10 à U13, il n'y a pas de FMI.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Cela dépend des Districts. De plus en plus, on essaye de mettre le U13 au moins en FMI. Je suis d'accord avec vous, ce n'est pas encore appliqué partout.

M. Guénaël BURLOT, Président du Plaintel-sport Football,

Faire appliquer ce règlement sans FMI sera plus compliqué.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Pourquoi plus compliqué ? Avec ou sans FMI, cela ne va pas changer grand-chose, il suffit de faire un contrôle.

M. Guénaël BURLOT, Président du Plaintel-sport Football,

Dans les faits, on sait comment cela se passe en U10 jusqu'à U13, c'est plutôt bonne ambiance.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Sachez qu'il n'y a pas tant que cela de clubs à vérifier parce que j'ai sorti les 898 Clubs de Ligue de Bretagne qui ont des licenciés Jeunes et j'ai regardé ceux qui avaient plus de 3 licenciés mutés par catégorie d'âge. Seuls 26 Clubs concernés en Bretagne dépassent les 3 mutés par catégorie d'âge.



Donc, il n'y en a pas beaucoup à vérifier, il suffit simplement de contrôler les feuilles de match de ces 26 Clubs. Dans les instances, cela se fait très bien.

M. Guénaël BURLOT, Président du Plaintel-sport Football,

Sur le fait de limiter le nombre de mutés à trois dans les rencontres : une rencontre de U10 à U13, c'est 10 joueurs. Donc, un Club qui a 4 équipes peut avoir 12 mutés.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Je n'ai pas compris.

M. Guénaël BURLOT, Président du Plaintel-sport Football,

Le nombre de mutés est limité à trois dans les rencontres. Un Club qui a 4 équipes U13 peut avoir 12 mutés dans son Club.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Oui il a droit à trois sur chaque feuille de match.

M. Guénaël BURLOT, Président du Plaintel-sport Football,

Par équipe.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Oui par équipe. C'est correct.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Cela rejoint la réflexion du District 29. Pourquoi avons-nous mis 4 par catégorie ? C'est justement pour éviter qu'il y ait 12 mutés dans les gros Clubs.

On n'est qu'au début de cette réflexion et ce qui me plaît, c'est que des échanges qu'on a avec tous les Clubs et même si certains, très peu, sont opposés à ce qu'on en discute, on puisse commencer un travail dessus. Évidemment, ce ne sera pas idéal.

Le vœu du District du Finistère, et j'en conviens, sera très difficilement applicable. En revanche, le souhait du Finistère, on est très radicaux et je rejoins le point de vue sur le fait que maintenant cela commence en U 8 ou U 9.

Je ne vais pas aller jusqu'à appeler au vote la proposition de la Ligue.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

On est là pour travailler ensemble.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Mais franchement et effectivement, avançons, et de toute façon rien ne nous empêche, quand on aura vu l'évolution l'année prochaine, d'aller plus loin.

Le District du Finistère ne va pas lâcher l'affaire, c'est sûr. On va faire ce groupe de travail au sein du District, on va continuer à travailler, on va faire en sorte que ce qu'on présentera la prochaine fois soit applicable parce que si c'est pour aller au COMEX et qu'on nous dise que n'est pas la peine de présenter notre vœu et même si j'ai l'habitude et même pour des choses qui sont présentables...

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,



Tu as l'habitude qu'on te dise que cela ne vaut pas le coup.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Non.

[Rires]

On va discuter tout à l'heure sur un point, tu vas moins rire !

[Rires]

Donc, c'est important qu'on avance et effectivement votez celui de la Ligue, cela ne me dérange pas. Honnêtement, on avancera. Certes, pour moi, cela ne va pas assez loin, mais si le nôtre n'est pas applicable, votez celui de la Ligue, ce n'est pas un souci. Avançons tous dans le même sens aujourd'hui, on sonne un peu la sonnette d'alarme en disant « attention, on a une responsabilité vis-à-vis du football qu'on défend, football rural » mais il n'y a pas que le rural, il y a les quartiers qui sont très durs à faire vivre au niveau football dans les villes.

On a des responsabilités et prenons nos responsabilités en tant que Dirigeants. Le vœu qui sera voté aujourd'hui n'est pas une fin en soi, on n'est qu'au début et on va continuer à travailler.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci Luc.

M. Julien DA COSTA, Président du Football-Club La Mézière Melesse (CL2M),

J'ai deux remarques par rapport à ce qui a été dit.

La mesure d'avoir un nombre de joueurs limité à 3 par équipe, il n'y a pas débat mais par rapport au nombre de joueurs limité sur une catégorie, pourquoi n'aurait-on pas un prorata par rapport à l'effectif ? Se dire qu'un club aurait une limitation de ne pas avoir plus de 20 ou 30% de ses joueurs qui sont mutés sur une catégorie et de garder cette mesure par équipe de 3 mutés au maximum par équipe. Mais 4 ou 5 mutés, cela soulève des problèmes du type : j'ai 4 équipes donc j'ai le droit à 12 mutés par rapport à un effectif. On pourrait peut-être trouver un prorata qui serait adapté.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

La discussion est ouverte.

M. Julien DA COSTA, Président du Football-Club La Mézière Melesse (CL2M),

Enfin, par rapport aux relations entre Clubs, on pourrait mettre en place un protocole, cela existe. Il y a des Clubs qui sont corrects, qui nous contactent en cours de saison pour nous dire qu'ils ont envie de voir tel joueur et veulent l'inviter pendant les vacances de février. Donc, mettre en place des protocoles formalisés qui permettent de cadrer les choses, et éventuellement qu'il y ait des pénalités ou des amendes pour les Clubs qui font venir des joueurs sans consulter le club d'origine. Cela permettrait aussi de cadrer les parents avec lesquels on a souvent des problèmes.

Donc, mettre en place des protocoles avec un cadre réglementaire.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Oui, cela rejoint les propos de Luc précédemment qui était de proposer une Charte « de bonnes relations entre Clubs ». Ce serait idéal plutôt que d'être sans cesse obligé de légiférer sur des sujets qui ne devraient pas avoir lieu d'être.

M. Gildas HUET , Président de l'AS Miniac-Morvan,



Bonjour. On parle beaucoup des enfants mais on ne peut pas avoir des bonnes relations avec des Clubs pour les enfants si on n'a pas déjà des bonnes relations en seniors. Donc, à tous les Présidents, peut-être déjà se parler pour les seniors et après on travaillera bien avec les enfants. C'est lié. On ne peut pas vouloir bien travailler avec les enfants entre Clubs et mal avec les seniors. On n'a pas une relation de confiance.

Il faudrait que présidents, entraîneurs et éducateurs se mettent ensemble pour bien travailler ensemble dans son secteur, c'est la base. On peut parler pendant des heures des mutations, s'il n'y a pas un bon état d'esprit au départ entre présidents, entre entraîneurs et éducateurs, cela ne pourra pas fonctionner.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Très bien.

Votes

Il faut qu'on avance sur notre vœu parce que d'autres vœux sont encore à traiter. Y a-t-il d'autres interventions sur ce sujet de mutation des jeunes ? Il va falloir se positionner à un moment donné et prendre une position.

Je ne vais pas passer en revue les deux propositions, vous les connaissez, celle du District 29 et la proposition alternative de la Ligue. Les articles qui vous sont indiqués ensuite sont les articles qui seraient modifiés en conséquence, on ne va pas les passer tous en revue, ce n'est que la conséquence des trois dispositions de prendre juste avant. On revient simplement sur les deux vœux, mais la première question à se poser est de savoir si on fait un vote à trois propositions à savoir : la proposition du District 29, la proposition alternative de la Ligue, ne rien faire.

On en a discuté en Comité de Ligue et on a un peu échangé avec le District 29, la première question qu'on doit se poser dans cette assemblée aujourd'hui, c'est de savoir si vous êtes tous d'accord pour dire qu'on doit faire quelque chose sur ce sujet. C'est la première question à se poser. Donc oui ou non, faut-il prendre une mesure ? On réfléchira après sur laquelle des deux propositions est la meilleure, celle du 29 ou de la Ligue.

Donc, déjà se positionner sur le fait de savoir si on doit ou on ne doit pas prendre des mesures ?

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Je résume. Si vous répondez « non » à cette question, la question derrière n'a pas lieu. Vous dites « oui on est d'accord pour dire qu'il faut qu'un des deux vœux soit voté aujourd'hui » ou si vous dites « non » à la première question, c'est fini.

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Luc, la première question était : « Êtes-vous pour ou contre la restriction des mutations des Jeunes licenciés ? ». Donc on repart sur ce principe.

« Êtes-vous pour ou contre la restriction des mutations des Jeunes licenciés entre Clubs ? »

« Pour », tapez 1.

« Contre » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1519 voix

Pour : 1442 voix 94,93 %



Contre : 77 voix 5,07 %

La proposition de mettre en place la restriction des mutations des Jeunes licenciés entre Clubs est adoptée avec 94,93 % des voix.

Merci.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Merci. Bravo.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci.

[Applaudissements]

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Puisqu'il y a eu approbation, il s'agit maintenant de savoir si vous approuvez le vœu du District 29 ou la proposition alternative du Comité de Direction de la Ligue de Bretagne de Football. Donc, formellement :

« Approuvez le vœu du District 29 ou la proposition alternative du Comité de Direction de la Ligue de Bretagne de Football ? ».

« District 29 », tapez 1.

« Comité de Direction de la Ligue de Bretagne de Football » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1484 voix

District 29 :	273 voix	18,40 %
Comité de Direction de la Ligue de Bretagne de Football :	1211 voix	81,60 %

La proposition alternative du Comité de Direction de la Ligue de Bretagne de Football est adoptée avec 81,60 % des voix. Date d'effet saison 26/27 si approbation par l'Assemblée Fédérale.

Messieurs, si vous avez des commentaires.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci Luc, merci à tous. Nous avons maintenant un vrai travail à faire. Oui bien sûr André, que le Président du District du 29 prenne la parole, c'est normal.

M. André TOULEMONT, Président du District du Finistère, (29)

Bonjour à toutes et à tous. Tout a été dit sur ce débat. Sachez que si le District 29 a présenté ce vœu, c'est pour des remontées de terrain lors des réunions de secteur, cela ne vient pas de rien mais d'un certain nombre de constats qui ont été faits. Nous avons jugé bon, à partir de ce constat, de rédiger une proposition d'évolution de texte et de la soumettre à l'Assemblée générale du District.

Nous avons eu, lors de cette Assemblée générale un débat fécond, argumenté qui a duré à peu près une demi-heure. Aujourd'hui, on dépasse encore ce temps d'échanges. En tant que Président de District, j'ai grandement apprécié les échanges qui ont eu lieu et le vœu a été adopté à 79 %.

Comme l'a dit Luc TREGUER, si nous l'avons fait, c'est pour faire avancer le débat puisqu'on constate



effectivement des dérives ou du moins des pratiques qui peuvent paraître contestables.

La démarche est intéressante dans le sens où le vœu a été présenté en Comité de Direction de la Ligue lequel a souhaité faire non pas une contreproposition - j'ai bien insisté sur le terme- mais une proposition alternative.

Vous avez très majoritairement voté pour la proposition alternative de la Ligue et le District du Finistère ne va pas se plaindre de la faiblesse du score de 18%. Pour nous, il est intéressant qu'on puisse faire avancer les choses de manière conjugquée entre les Clubs, entre les Districts et avec la Ligue. Et en ce sens, nous avons assisté aujourd'hui à un exercice de démocratie, de débat tout à fait intéressant et dans l'avenir nous pourrons encore échanger sur des sujets pour lesquels nous sommes passionnés. Merci.

[Applaudissements]

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Je ne vais pas quitter la scène sans répondre à Philippe sur sa petite pique de tout à l'heure.

On a présenté beaucoup de vœux et j'avais demandé à Jean-Claude et à Rémy l'année dernière de faire le point sur les vœux qui avaient été votés en Ligue de Bretagne et pour lesquels on n'a jamais eu de réponse. Je dois encore dire que sur les vœux sur la Coupe de France, pas de réponse, sur les vœux sur la préformation, pas de réponse. Dans l'exercice démocratique, il va falloir faire encore des progrès.

Je tiens à dire que le vœu sur la Coupe de France – Philippe va vous dire l'inverse - a inspiré à la Fédération un groupe de travail où va être enfin reconnu l'exploit - on l'avait appelé comme ça au District et après à la Ligue - d'une équipe qui bat « à un niveau » mais ce sera « à 2 niveaux » si j'ai bien compris. C'est pris en compte mais évidemment la Fédération ou le COMEX revendiquera la paternité de cette réforme.

Personnellement, j'attribue la paternité de cette réforme au District du Finistère et à la Ligue de Bretagne. Merci.

[Applaudissements]

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci Luc. Le principal, c'est que les choses avancent et au moins, pour répondre aussi à André, c'est tout le bien-fondé de la discussion qui est partie du District 29 parce que s'il n'y a pas la discussion au départ dans le D 29, on n'en parle pas aujourd'hui en Ligue. Donc, si on a avancé aujourd'hui, c'est parce qu'il y a bien eu un point de départ quelque part. Donc merci à vous.

V.2-2 Modifications règlementaires – Horaires des rencontres du Championnat Régional 1

Vœu du Club du Stade Plabennecois Football

On continue sur un autre sujet, les horaires de rencontre du Championnat Régional 1. C'est Plabennec qui a déposé ce vœu et j'appelle son Représentant à venir me rejoindre.

On avait déjà discuté, ce n'est pas le même vœu, il y a 2ans, d'un vœu qui avait été déposé par le Club de Cesson sur l'ensemble des championnats régionaux R1/R2/R3. Aujourd'hui, le vœu concerne uniquement les horaires du Championnat R 1. Je vais le laisser présenter le vœu et assurer la paternité de son vœu.

M. Jean-Luc L'HOSTIS, Secrétaire général du Club de Plabennec,

Bonjour à tous, Jean Luc L'HOSTIS, le Secrétaire du Club de Plabennec.

Exposé des motifs :



- Possibilité pour les clubs du Championnat Régional 1 de fixer leurs rencontres à domicile lors des engagements en précisant s'il souhaite jouer le dimanche après-midi ou le samedi soir sans avoir besoin de l'accord du club adverse.
- Pour les modifications ponctuelles en cours de saison, les modalités de modifications des horaires restent inchangées (Accord du club adverse).

Le Club a souhaité proposer un vœu concernant le Championnat, uniquement le Championnat R1 parce que le Championnat R1 se déroule le dimanche. Normalement l'horaire est 15 h 30 ou 15 heures, suivant la période de l'année.

La rencontre peut se dérouler la veille après accord du Club visiteur et validation de la Ligue.

Il est proposé que les Clubs de R1 disposant d'un éclairage conforme aux normes en vigueur, actuellement c'est T4/E6, puissent disputer leur rencontre de championnat le samedi en soirée entre 18 h et 20 h, voire avant 18 h s'il le faut, sans avoir à demander l'accord du Club visiteur.

Tel est le vœu du Club de Plabennec.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci Jean-Luc.

C'est un sujet qui revient de façon récurrente. Ceux qui regardent et qui suivent le Championnat R1 peuvent voir que bon nombre de matchs de Championnat R1 se déroulent désormais le samedi soir parce que les Clubs se mettent d'accord.

Cela a toujours existé. Lorsque les deux Clubs sont d'accord, le match est avancé la veille.

Le vœu de Plabennec est un peu différent, il dit que maintenant si le Club recevant décide de jouer à 18 h ou 19 h le samedi soir, il n'y a plus besoin de l'accord du Club visiteur.

La Ligue de Bretagne, sur le fond, n'est pas opposée à cela. La preuve, sur le District Ille-et-Vilaine, on le fait déjà sur toutes nos compétitions de District, c'est autorisé et il y en a de plus en plus le samedi soir.

En revanche, il y a quelque chose de dangereux dans le vœu tel qu'il est présenté par Plabennec, à savoir qu'à n'importe quel moment de la saison, le Club demande à jouer le samedi soir, si on est mercredi et qu'on veut faire jouer samedi soir à 18 h le match qui est prévu le dimanche, tel que le vœu est libellé, le Club adverse ne peut pas refuser. Et c'est un petit peu dangereux puisqu'il y a des organisations. Je suis en R1, je dois me déplacer par exemple de Brest pour venir jusqu'à Vannes ou Lorient ou bien de Fougères pour aller jusqu'à Saint Brieuc, cela demande un peu d'organisation en déplacement.

Donc apprendre ce changement au dernier moment me semble un petit peu compliqué.

La Ligue de Bretagne a une proposition alternative qui va dans le même sens à savoir de permettre aux Clubs recevant de jouer le samedi soir à 18h mais que cela se fasse lors de l'engagement, c'est à dire que lors de l'engagement des équipes, les Clubs disent « on veut jouer le samedi soir à 18 h ou 19 h ».

Dans notre proposition, on a indiqué « 19 h » parce que maintenant il faut faire attention avec des matchs de Jeunes le samedi après midi. Vous savez que dans les règlements des Championnats de Jeunes, on peut jouer à 13 h, 15 h, 17 h, et donc 17 h et 19 h parce qu'on va peut-être se priver d'un créneau d'utilisation du terrain si on mettait plus tôt.

Autre problématique, bon nombre d'éducateurs et de gens accompagnent les jeunes qui parfois peuvent être aussi dirigeants pour l'équipe Sénior. Donc, en mettant une plage horaire à partir de 19 h le samedi soir, cela me semble être un bon horaire, une bonne plage horaire 19h-20 h pour débiter les matchs le samedi soir.

C'est la raison pour laquelle la Ligue de Bretagne propose qu'un Club de R1, et je dis bien R1



uniquement, qui voudrait jouer le samedi soir, dise à l'engagement de l'équipe « j'engage mon équipe le samedi soir » et ainsi tous les autres Clubs connaissent le calendrier et savent que ce match aura lieu le samedi soir. Et il n'y a pas de tractations à avoir tout au long de la saison. C'est très simple, cela marche très bien chez nous dans les Championnats de District D1 et D2 et c'est réalisable.

Pour résumer :

- Le vœu de Plabennec : changer en passant le match du dimanche au samedi sans l'accord du Club quitté. Mais en l'espèce, il n'y a pas de délai, c'est donc à n'importe quel moment de la saison, ce qui me semble compliqué.
- Le vœu de la Ligue ou proposition alternative : oui possible, mais à condition que ce soit fait dès l'engagement des équipes.

Il y a des demandes de prise de parole, j'espère qu'il y en aura moins que tout à l'heure parce qu'on a pris un peu de retard.

DISCUSSION.....

M. Emmanuel CHÉREL, Président du FC Guipry-Messac

Bonjour. On a fait le choix, en R3, de jouer le samedi soir. Aujourd'hui, on se rend compte et on le voit la plupart du temps dans tous les clubs que les gens n'ont plus envie d'aller jouer le dimanche. Ils ont envie d'avoir leur temps en famille. On le constate aussi dans le milieu professionnel, les gens ont envie d'avoir du temps libre pour des occupations diverses et variées.

Oui, les gens peuvent travailler le samedi, je suis d'accord.

En revanche, on a fait le choix de mettre au maximum les matchs à 20 h et de cette façon cela peut libérer les gens qui travaillent, qui ont un long déplacement à faire pour venir au match, et faire les matchs à 20 h.

Aujourd'hui, et je prends la proposition de Plabennec, on parle d'éclairage. Aujourd'hui, en District 35 quand on fait des matchs le samedi soir, on ne se pose pas la question de l'éclairage, on joue à 20 h le samedi soir, éclairage ou pas éclairage, éclairage homologué je précise.

Sur la proposition R1, très bien, pourquoi pas parce que les déplacements sont assez importants en R1, mais il faudrait l'étendre à toute la Ligue très franchement. C'est un constat qu'on fait au niveau du Club de Guipry-Messac, mais d'autres Clubs le font. Les gens n'ont plus envie de jouer le dimanche ou de moins en moins.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football

Ce n'est pas une généralité puisque le vœu avait déjà été déposé il y a deux ans de cela sur toutes les Divisions régionales et avait été rejeté à une très forte majorité.

Le vœu d'aujourd'hui ne concerne que la R1. Mais s'il y a un autre vœu demain sur R2 ou R3, les Clubs devront se positionner, c'est tout. Il n'y a pas de problématique sur le sujet.

M. Arnaud KERNÉVEZ, Président du Club Aux Gars du Reun Football de Guipavas,

On en avait déjà discuté à Vannes, me semble-t-il, le vœu avait été rejeté et tous les ans, on nous le redemande. Je peux comprendre certains Clubs qui ont l'éclairage parce qu'ils ont évolué en Championnats nationaux et redescendent, ils avaient l'habitude de jouer le samedi soir en R1. Je parle pour mon Club qui est en R2 aujourd'hui et qui était en R1 l'année dernière. Donc pour ce vœu je ne serai pas impacté, mais si je remonte en R1, cela me pénalisera parce que j'ai des joueurs et éducateurs qui travaillent.

Donc, même si on dit 19 h ou 20 h, pour aller à Vannes, c'est 2 h de route, ce qui implique de partir à



17 h pour être sur place à 19 h et comme mon joueur finit à 18 h, je me pénalise de certains joueurs.

Le Foot Amateur a toujours été le dimanche, c'est le dimanche. On essaie de s'adapter à chaque fois. On revient toujours au problème des Clubs Pros qui jouent le dimanche. A chaque fois, c'est toujours le même problème. Le Foot Amateur a toujours été le dimanche après-midi depuis des années.

Si des Clubs acceptent de jouer le samedi avec un accord entre les deux Clubs, pourquoi pas, mais je ne suis pas d'accord de l'imposer à tous les Clubs car on va l'imposer au R1 et après ce sera au R2 parce que certains clubs le voudront et après au R3. Ce n'est pas possible.

[Applaudissements]

Et tout le monde n'a pas l'éclairage chez soi. Donc, je veux bien jouer le samedi soir mais dans ce cas, - il faudra que la Fédération nous donne l'argent pour mettre l'éclairage parce qu'elle n'a pas le courage d'imposer aux Clubs Pros de jouer le samedi soir.

[Applaudissements]

On en a déjà discuté au niveau du District du Finistère, il y avait eu un vœu sur la difficulté à trouver des Dirigeants pour faire des arbitres de touche, les gens préfèrent aller voir les Clubs Pros parce qu'ils sont passionnés et ils n'ont plus le temps de devenir Dirigeants. Tout le monde est perdant dans ce jeu parce que les Clubs Pros continuent le dimanche, les joueurs ou les dirigeants qui sont impactés par les matchs le dimanche ne peuvent pas aller voir les matchs. Je préfère aller voir mon Club qu'aller voir les Matchs Pros même si j'aimerais bien.

Le problème vient surtout des matchs Pros, c'est tout. Il ne faut pas se le cacher. C'est à nous, dirigeants du Football Amateur où le nombre de licenciés est beaucoup plus important que le nombre de licenciés dans le Football professionnel, d'imposer et pourtant c'est encore la minorité qui impose à la majorité notamment en raison du contexte économique. Néanmoins, quand les matchs Pros étaient le samedi soir, personne ne se plaignait et c'était très bien comme ça.

Donc, si on l'impose en R1, qui dit qu'on ne va pas nous l'imposer en R2 et en R3 après ?

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Si on veut l'imposer en R2 et en R3, il faudra repasser devant l'Assemblée générale pour la R2, pour la R3. La modification de texte ne concerne que le Championnat R1.

M. Arnaud KERNÉVEZ, Club Aux Gars du Reun Football de Guipavas,

Oui mais si je prends un Club de R2 qui monte en R1 et qui a peut être la moitié de son effectif qui travaille le samedi, comment fait-il pour aligner son équipe le samedi soir ?

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Aujourd'hui, c'est l'ensemble des Clubs, qu'ils soient R1, R2, R3 et même de District pour les représentants des Clubs de District qui sont là, qui votent sur une disposition de R1.

M. Arnaud KERNÉVEZ, Club Aux Gars du Reun Football de Guipavas,

On l'a déjà voté à Vannes, on a déjà eu la question et à chaque fois c'était non.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Si vous êtes en train de nous dire que l'on ne doit plus étudier les vœux déposés lors d'une assemblée générale, cela risque d'aller un peu à l'encontre de ce qu'on disait précédemment.

M. Rémy LE FER, Président du Pordic Binic Football Club,

Je rebondis sur ce qui vient d'être dit. On est effectivement dans le Foot Amateur et le Foot Amateur



n'a pas à mettre de contraintes sur les horaires, si ce n'est avec accord des deux clubs. Sinon, cela signifie que les joueurs sont obligés systématiquement de faire l'effort de venir le samedi soir.

Quel joueur qui travaille un samedi, s'il n'est pas rémunéré dans un Club, peut se dire « j'arrête le boulot et je vais jouer au foot ? ». Les seuls, ce sont ceux qui rémunèrent les joueurs alors même qu'on est dans un Club amateur.

En tant que Club, je considère qu'il nous faut garder cette facilité de contact entre les Clubs. On a dit précédemment qu'il fallait des échanges entre les Clubs et des accords entre les Clubs. Gardons justement cette communication pour pouvoir dire à chaque Club, en tant que dirigeant, président, coach, et cetera, d'être intelligent et de parler entre eux et de pouvoir trouver des accords sans pour autant d'être obligé de le mettre dans un règlement. C'est ce qu'on disait encore tout à l'heure sur un autre vœu. Donc gardons ce phénomène de pouvoir communiquer entre nous.

[Applaudissements]

M. Jean-Pascal GAYANT, Secrétaire général de l'Union Sportive de Saint-Malo,

Je voulais rebondir sur cette intervention et ne pas demander l'accord de l'autre Club. Se lancer sur une telle jurisprudence serait vraiment très dangereux. C'est vraiment quelque chose à éviter.

On doit rester dans une logique où les Clubs discutent et donnent leur accord.

Donc, nous sommes vraiment hostiles à ces deux modifications. Il faut conserver l'accord du Club. C'est à notre à notre sens complètement indispensable.

[Applaudissements]

M. Lionel HAGUET, Président du Lamballe FC,

Je valide tout ce qui vient d'être dit pour simplement rester dans l'échange. Imposer les choses me paraît un peu bousculant pour des Clubs qui ont l'habitude de jouer en R1, qui prétendent peut-être un jour aller en N3 où on sait qu'on joue le samedi soir.

Mais en R1, il faut rester absolument dans l'échange pour conserver un esprit constructif parce que la demande de Bréquigny de jouer en Championnat dans 8 ou 15 jours, pourquoi pas. Donc on questionne nos joueurs, mais les éducateurs ont des équipes, Bréquigny c'est une heure de route mais parfois deux heures quand on va jouer à Vannes.

Imposer des choses me paraît dangereux. Discutons, arrangeons-nous, mais imposer, c'est délicat.

[Applaudissements]

Un intervenant (hors micro)

Juste sur le vote parce qu'on voit bien que le débat porte sur le fait de ne pas imposer et je rejoins tout cela. Mais comment peut-on voter le contraire ?

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

On va vous proposer, comme on l'a fait précédemment, une première question à savoir : se donnons-nous la possibilité aux Clubs de R1 de fixer leur match le samedi ?

Alain, je te laisse lancer le vote.

Vote

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci beaucoup. Donc il y a eu débat, c'est très bien. La question est la suivante :



« Approuvez-vous la modification de l'article 4 et 4B du Règlement du Championnat de Bretagne Senior ? »

« Pour », tapez 1.

« Contre » tapez 2.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Si vous êtes « contre », cela signifie qu'on ne change rien par rapport à maintenant c'est-à-dire qu'il faut l'accord du Club quitté obligatoirement.

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

On va vous afficher le contenu de l'article 4 et 4B.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Donc, si on ne change pas le règlement, cela veut dire que c'est comme actuellement à savoir qu'il faut obligatoirement l'accord du Club quitté.

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

« Approuvez-vous la modification de l'article 4 et 4B du Règlement du Championnat de Bretagne Senior ? »

« Pour », tapez 1.

« Contre » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1491 voix

Pour :	159 voix	10,66 %
Contre :	1332 voix	89,34 %

La modification de l'article 4 et 4B du Règlement du Championnat de Bretagne Senior est rejetée avec 89,34 % des voix.

Statu quo.

[Applaudissements]

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Comme quoi les assemblées générales permettent de discuter et d'échanger et aussi d'avancer dans un sens ou dans l'autre. Une assemblée générale est faite pour ça.

V.2-3 Modifications règlementaires – Nouvelle formule du Championnat U 18 Garçons

Autre sujet, nouvelle formule du Championnat U18 Garçons. On a une vraie problématique sur cette catégorie. Je pense que vous allez être d'accord avec nous, il y a une vraie problématique chaque année, on se rend compte qu'on a une déperdition énorme de licenciés sur cette catégorie d'âge.





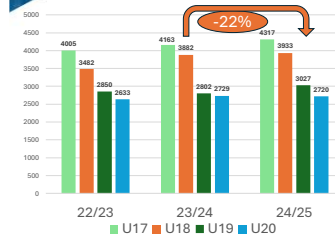
CONSTAT

- Taux arrêt des joueurs entre U18 et U19 est important
- Nombreux forfaits sur la 2^e phase U18 R2
- Gros écarts de niveaux entre les équipes
- Aucun intérêt de la phase 2 en R2 puisque débouche sur aucune compétition.

	U17	U18	EVO17>18	U19	EVO 18>19	U20	EVO 19>20
22/23	4005	3482		2850		2633	
23/24	4163	3882	-3,07%	2802	-19,53%	2729	-4,25%
24/25	4317	3933	-5,52%	3027	-22,02%	2720	-2,93%



EVOLUTION LICENCIÉS PAR SAISON ET CATEGORIES



Constat
- Le nombre de licenciés, par catégorie prise séparément, est stable d'année en année, par contre la **déperdition est importante entre U18 et U19**

- Fidélisation U17 > U18 = - 5%
- **Fidélisation U18 > U19 = - 22%**
- Fidélisation U19 > U20 = - 3%

- Comment fidéliser les licenciés passant de U18 à U19?

- Très souvent ces licenciés arrêtent en cours de saison car nos compétitions U18 sont sans intérêts : **aucun enjeu sportif**



Le tableau qui vous est projeté vous exprime l'évolution entre quand on passe de U17 en U18, vous êtes entre 3 et 5 % selon les années. Si vous prenez la catégorie supérieure, entre U19 et U20, de même, vous êtes entre 3 et 5 % également.

En revanche, entre U18 et U19 on perd 20 % de nos licenciés chaque année.

Il y a plein de raisons sûrement. Ce diagramme montre que les U18 de la saison 23-24 étaient à 3882 licenciés pour aller jusqu'aux U 19 de la saison 24-25. Vous constatez une perte de 22 %.

En revanche, les effectifs de chaque catégorie sont assez stables : les U17, les U18, les U19, que ce soit en 22-23, en 23-24, en 24-25, le nombre de chaque catégorie est assez stable.

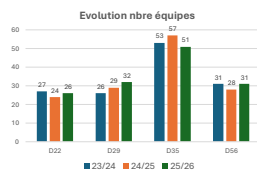
En revanche, vous avez une très forte diminution de la catégorie U18 sur U19 chaque année.

Donc, la Commission Régionale des Jeunes s'est penchée sur le sujet pour regarder ce qui pourrait être fait pour essayer de redynamiser.



EVOLUTION TOTAL EQUIPES ENGAGEES (Ligue + Districts)

	23/24	24/25	25/26
D22	27	24	26
D29	26	29	32
D35	53	57	51
D56	31	28	31
total	137	138	140



	Nbr EQ en Ligue	Total Equipes	Taux EQ en Ligue
D22	8	26	30%
D29	10	32	31%
D35	11	51	21%
D56	11	31	35%

TAUX global EQUIPES EN LIGUE = 40/140 soit 28,5%



FORFAITS ENREGISTRES SUR LE CHAMPIONNAT U18 R2

	Nbr Matches	Total Forfaits	%
2022-2023	135	59	44
2023-2024	135	31	23
2024-2025	135	58	43

Le taux de forfaits est beaucoup trop important.

Ceci rejoint le constat précédent du nombre d'équipes en Ligue trop élevé.

Plus de 40% de forfaits dans un championnat régional est inacceptable

Il est nécessaire de réduire le nombre d'équipes en Ligue aux seuls clubs pouvant et souhaitant une compétition intéressante pour pouvoir fidéliser les joueurs.



Quand on regarde l'évolution en nombre d'équipes engagées (en bleu) en 23-24, (en orange) les saisons 24-25 et 25-26, vous constatez que le nombre d'équipes dans chaque District est à peu près stable : vous êtes autour de 30 équipes pour les Districts 22, 29 et 56 et autour de 50 équipes pour le District 35 dans cette catégorie d'âge.

Vous savez qu'on a une règle générale ou plus précisément un pré-requis que nous demande la Fédération, quelles que soient les catégories, à savoir d'être aux alentours de 10 % des effectifs en Ligue.

Aujourd'hui, vous constatez que dans la pyramide Ligue, on est en U18 à 28 %, pratiquement 30 %, des équipes qui jouent au niveau Régional.

On a une pyramide qui est complètement désorganisée avec très peu d'équipes et d'ailleurs certains Districts ont du mal à organiser des championnats purement U18 en District. Si vous prenez le District 22, il doit rester aujourd'hui 18 équipes U18 –je le dis de mémoire- pour faire des championnats organisés par niveau pour des U18 au niveau départemental.

De même, la Commission Régionale des Jeunes a réfléchi à ce sujet avec une autre problématique : sur un championnat régional vous prenez en U18 R2 sur 3 saisons, 22-23/23-24/24-25, le taux de forfaits



est de 44 %, soit plus de 40 % de forfaits en 22-23, plus de 40 % en 24-25.

40 % de forfaits sur un Championnat régional, ce n'est pas acceptable pour une compétition de Ligue.

Si on veut continuer à intéresser les gamins qui jouent à ce niveau, il faut maintenir au niveau régional les meilleures équipes, c'est à dire les Clubs qui ont les effectifs suffisants et qui ont un réel intérêt à faire progresser cette catégorie d'âge.

La Commission a travaillé avec comme objectifs :

- trouver des compétitions plus attractives,
- réduire la différence de niveau entre les équipes dans une même division,
- revoir la pyramide (taux Équipes en Ligue trop important : 28 %),
- intégrer les U19 qui arrêtent car ils ne sont pas intéressés par la compétition du dimanche. Il y a beaucoup de U19, d'où la grosse déperdition de U18 à U19. Ils arrêtent tout simplement parce qu'on ne leur offre plus aucune compétition en U19. Certains n'ont pas envie d'aller jouer le dimanche et arrêtent le Foot.

On s'est dit qu'il fallait essayer de trouver une solution. Un groupe de travail a planché sur le sujet, un par district, plus moi-même, on était six ou sept à travailler, Gérard et Max du 29, Marc du 35 et je ne sais plus qui était du 22. On a un peu réfléchi. On a eu six ou sept propositions sur la table pour en retenir deux qui ont été retravaillées ce jour-là.

La situation actuelle : on a 1 groupe de U18 R1 et 3 groupes de U18 R2 soit 40 équipes.

Notre proposition :

- réduire le nombre d'équipes : passer à un seul groupe de U 18 R1, cela ne change pas, ce groupe tient la route et il faut le conserver parce qu'il donne l'accès au Championnat U 19 National. Il est important de garder l'accession vers le Championnat National. Donc, il faut garder un groupe U18 R1, quitte à le travailler différemment.
- Réduire à 2 groupes seulement U18 R2, couper la Bretagne en deux pour réduire le nombre d'équipes en Ligue et avoir en Ligue quelque chose d'intéressant.
- Créer derrière un U 19 -pour garder peut-être certains bons éléments- au niveau régional U 19 R1.

Ne regardez pas la ligne jaune, c'est en District, c'est quelque chose qui est faisable mais c'est du ressort des Districts, on ne va pas en discuter aujourd'hui. Les Districts qui voudraient le mettre en place peuvent très bien le mettre, cela fonctionnerait aussi.

Le U18 R2 donnerait un Championnat U19 R1, vous avez ainsi la continuité. On mettra le nombre de groupes nécessaires. Si toutes les équipes de U18 R1 et R2 veulent aller vers le U19 R1, on fera le nombre de groupes nécessaires en U19 R1, ce qui pourrait donner une accession de la même façon. On est dans le catégoriel, de U19 R1, une montée en Championnat R3 Sénior.

Donc, les Clubs qui forment des jeunes, qui ont une bonne génération de jeunes : U15 en U16, en U 17, en U 18, le jeune continue à monter en U19 et il peut accéder quand il passe sénior en Championnat R3. Cela fait une accession supplémentaire sur le Championnat R3 qui peut être intéressante et qui donne de l'intérêt aux compétitions.

On discutera après parce que je vois qu'il y a déjà des mains qui se lèvent.

Deux projets :

Le projet 1 qui est en fait le Championnat U18 R1 et le Championnat U18 R2 en fonction du classement des U17 comme cela se fait actuellement. Par exemple, le U 18 R1 est composé avec toutes les équipes (en vert) des U 17, c'est à dire les descentes des U 17 Nationales plus les 7 premiers du U 17 R1 et les



3 premiers des U 17 R2. Cela vous donne votre championnat U 18 R1.

Pour composer les U18 R2, vous avez les 3 descentes de U 17 R1, vous avez tous ceux qui sont classés de la 2^{ème} à la 5^{ème} place des U17 R2 et le meilleur 6^{ème} (cela vous est indiqué en orange dans le diagramme de droite) et les 4 montées de District, un du 29, un du 56, un du 22 et un du 35.

Championnat en 2 phases :

Vous voyez les mouvements en décembre, les 4 derniers du U18 R1 descendraient, les 2 premiers accéderaient et vous auriez les 3 derniers de chaque groupe de U 18 R2 qui descendraient en District, ce qui permettrait de ramener en 2^{ème} phase le U18 R1 à 10 à cause du calendrier.

C'est assez simple comme principe, avec un calendrier qui va bien parce qu'on pouvait s'interroger sur le calendrier.

Le projet 2 :

De même, 1 groupe de U 18 R1 et 2 groupes de U18 R2 avec toujours l'accession vers le U19 R1 et toujours une accession vers le R3 Sénior.

Ce qui change dans ce projet, c'est la façon dont on constitue nos groupes de U18 R2. C'est complètement différent.

On fait 1 groupe U18 R1 avec toujours les 2 qui descendent du Championnat U17 National, les équipes, de même, de 1 à 7 du U17 R1, les 3 premiers du U 17 R2.

Ce championnat U 18 R1 serait sur l'ensemble de la saison, du début jusqu'à la fin, il est constitué.

En revanche, il n'y a pas de U 18 R2 en 2^{ème} phase -c'est un peu l'inconvénient de ce projet-, les 3 derniers de U 17 R1 et toutes les autres équipes de la deuxième à la dernière place de U 17 R2 vont en District la saison suivante faire un brassage sur la première partie de saison. Les meilleures équipes accéderaient alors au U18 R2 sur la 2^{ème} phase de la saison.

J'ai peur dans ce projet -Max est absent parce que c'est sa proposition- qu'on perde de l'intérêt sur le Championnat U17 R2 qui aujourd'hui propose l'accession vers le U18 R2 de la saison qui suit. Donc, on risque de perdre un peu de l'intérêt parce que dès qu'on connaît le premier des U17 R2, il n'y a plus beaucoup d'intérêt en fin de compte pour la compétition et du coup le joueur arrête et les forfaits qu'on a connus en U18, on risque de les connaître en U17.

Comparaison des 2 projets :

Projet 1 :

- Pyramide U18 sur 3 groupes : 1 R1 et 2 R2
- R1 en 2 phases : Groupe de 10 à 12 en phase 1 et 10 en phase 2
- R2 en 2 phases
- Accessions de R2 vers R1 en décembre
- Composition des groupes R1 selon classement U 17 S-1
- Composition des groupes R2 selon le classement des U 17 S-1
- Accès Championnat U19 S+1
- Point négatif : calendrier très serré pour U18 R1 en phase 1. Donc, éventuellement 12 équipes et il faut qu'on ait terminé en décembre, c'est très serré à réaliser.

Projet 2 :

- Pyramide U18 sur 3 groupes : 1 R1 et 2 R2
- R1 Phase Unique : groupe de 12



- Pas de R2 en Phase 1 mais brassage un accès R2
- Pas d'accession de R2 vers R1 en décembre
- Composition des groupes R1 selon le classement U17 S-1
- Composition des groupes R2 après brassages R2 phase 1
- Accès Championnat U19 S+1
- Brassage accès R2 permet d'inclure plus d'équipes de District dans l'accession en ligue. Le point positif : au lieu de prendre seulement les premiers de District qui accéderaient, les deuxièmes de District pourraient participer aussi au brassage, pourquoi pas ?
- Attention perte intérêt U17 R2 en phase 2 car en dehors de ceux qui seront intégrés en U18 R1 (les premiers de chaque groupe uniquement), les autres passent tous en district S+1. Donc, c'est un peu compliqué.

Y a-t-il des questions sur le sujet ?

La nouvelle pyramide serait mise en place dès la saison prochaine parce qu'on a l'Assemblée générale aujourd'hui, il faut bien l'avoir en tête, les deuxièmes phases ne sont pas montées. Donc, si on l'adopte aujourd'hui, dérogation, on l'appliquerait bien sûr tout de suite pour la 2^{ème} phase pour les accessions de fin de saison pour pouvoir mettre ça en place dès la saison prochaine.

Donc on changerait notre règlement avant le début de la 2^{ème} phase pour vous aviser de qui monte et qui descend.

DISCUSSION.....

M. Rémy LE FER, Président du Pordic Binic Football Club,

Vous avez évoqué tout à l'heure les statistiques et toute l'étude sur la partie arrêt des jeunes en U19 ou U18 en U19 et U19 à U20. Cela concerne-t-il les Clubs qui sont en Régional uniquement ou l'ensemble des Clubs de la Ligue ?

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Je parle en nombre de licenciés. Donc, c'est l'ensemble des licenciés du territoire.

M. Rémy LE FER, Président du Pordic Binic Football Club,

D'accord.

Ma deuxième question : dans votre analyse avez-vous poussé plus loin pour savoir si ces arrêts étaient consécutifs à des joueurs qui jouaient plutôt sur la partie Régionale ou plutôt sur la partie District ?

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

On n'est pas allé jusque là dans l'étude parce qu'il faudrait qu'on aille identifier tous les joueurs un par un en Ligue et voir un par un les joueurs qui ont renouvelé et ceux qui n'ont pas renouvelé. C'est une étude un peu poussée à faire.

M. Rémy LE FER, Président du Pordic Binic Football Club,

D'où ma question. Dans nos Clubs de District, en Jeunes, on s'aperçoit qu'on a cette difficulté, mais on ne voit pas si en Ligue ils ont la même difficulté. Vous parliez tout à l'heure de forfaits, dans beaucoup de Clubs de R2 en U17 ou U18, on s'aperçoit - si on regarde les différents classements- que cela se situe souvent en fin de saison parce que les Jeunes ont tendance à intégrer la préparation des Séniors pour intégrer les équipes Séniors Ligue ou District B pour ceux qui ont deux équipes, Ligue et District.



C'est la raison pour laquelle il y a des forfaits en fin de saison.

C'est le constat qu'on avait fait au niveau de notre Club en disant « à un moment, comment doit-on traiter au niveau District nos U17 et nos U18 ? »

Et à date, la décision qu'on a prise, c'est de faire passer nos U17 pratiquement en Séniors.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Oui on sait que c'est une des problématiques. On prend les joueurs U18 en 2^{ème} phase. A partir du mois de février, après les vacances de février, les joueurs vont compléter les effectifs Séniors parce qu'il y a une baisse dans les effectifs Séniors, des gens qui ont arrêté ou qui se sont un peu relâchés ou des blessés ou autres d'ailleurs, quel que soit le motif. C'est une des raisons des nombreux forfaits.

Une des raisons des nombreux forfaits est aussi le manque d'intérêt de la compétition puisque le U18 R2 ne débouche sur rien du tout derrière. De toute façon, les équipes disparaissent toutes derrière. Donc, ils disent « qu'on joue ou qu'on ne joue pas, il n'y a vraiment aucun intérêt à cette compétition ».

C'est la raison pour laquelle on propose, à ceux qui ont envie de continuer, un championnat U19 Régional la saison qui suit.

C'est une proposition parce qu'on essaie de trouver des solutions et je ne suis pas sûr que ce soit miraculeux, c'est un essai.

Y a-t-il des remarques ou des propositions à nous faire ? Le groupe de travail a réfléchi, mais vous avez peut-être aussi des propositions à faire.

M. Raphaël RENAUD, ASPPT Brest,

On a un problème, on est une équipe de ville, de quartier comme on dit, on sait très bien que nos jeunes ne vont pas faire du football professionnel. Donc, on mise sur leur réussite scolaire.

Le passage de U18 à U19, c'est l'année du bac. On est content quand nos joueurs nous disent « j'ai le bac, je suis reçu dans une école à Paris..., à Lyon.... » ou n'importe où. Donc, on a déjà cette déperdition.

A Brest, on a de la chance, on a un enseignement supérieur et on arrive à garder certains jeunes. Mais dans des petites villes où il n'y a pas ce bassin d'études supérieures, cela doit être encore plus dur de garder ces jeunes.

Donc, la déperdition de 22 % peut se multiplier par le fait qu'ils quittent le lycée pour entrer en études supérieures, en fac ou ailleurs. Ils vont faire leurs études comme tout le monde.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Cela représente certainement un certain pourcentage parmi les 22 %. Il y a certainement un certain nombre de jeunes qui quittent la région pour aller faire des études ailleurs et qui ne reprennent pas une licence là où ils vont.

M. Raphaël RENAUD, ASPPT Brest,

Tout à fait.

Par ailleurs, qu'en est-il des groupements sur votre nouveau Championnat U 19 qui vont rentrer après sur des Séniors R3 ?

J'ai un groupement de trois équipes, quel Club pourra hypothétiquement y avoir accès ? Cela va poser un souci sur les groupements.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Bonne question. Je ne l'avais pas mis dans la diapositive mais j'aurais dû le mettre parce que c'était un



des points d'achoppement.

Il est évident que ne pourra accéder au Championnat R3 que la meilleure équipe classée de Club puisqu'un groupement, par définition, ne peut pas monter en Sénior. Si c'est un groupement qui est premier dans le groupe et que le deuxième est un Club x, c'est le deuxième qui accèdera alors au Championnat R3.

M. Raphaël RENAUD, ASPPT Brest,

Donc, il n'y a aucun intérêt pour les groupements.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

On ne résout pas le problème pour les groupements sauf si le texte des groupements évolue au niveau fédéral qui est en cours d'élaboration. Vous savez qu'il y a des vœux aujourd'hui pour qu'on puisse constituer des groupements en Séniors. Tout peut évoluer.

M. Gildas HUET , Président de l'AS Miniac-Morvan,

S'agissant de l'arbitrage et dans la mesure où on observe aussi une déperdition des jeunes arbitres 18/19 ans qui ne veulent pas forcément accéder aux Séniors, pourrait-on les garder dans ces effectifs et les compter à part au lieu de les perdre au bout de 2 ans ?

Les jeunes arbitres arrêtent à 18 ans parce qu'on les emmène faire du Sénior, pourrait-on les impliquer dans ce projet ?

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Rien à voir avec le vœu, puisque c'est complètement différent. Il s'agirait de faire en sorte qu'un arbitre qui a 18 ans puisse continuer à arbitrer le samedi après-midi.

M. Gildas HUET , Président de l'AS Miniac-Morvan,

Oui et pouvoir jouer en Sénior. Ils arrêtent parce qu'ils ne peuvent plus jouer ou arbitrer. Faut-il faire un vœu ?

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

De toute façon, il faut faire un vœu, mais Alain est présent, on peut le noter. Monsieur Eugène THORAVAL doit être dans la salle, il fait partie du Conseil consultatif des clubs amateurs et est intégré au groupe arbitrage. Cela fait partie des problématiques qui peuvent être remontées et que l'on pourrait regarder. Dans la mesure où je piloterai ce groupe de travail, je note votre demande.

M. Gaëtan BERTRAND, Président du FC Dinard,

Philippe, je sais que tu fais un travail minutieux. Je voulais savoir au niveau des R3, dans le prolongement, c'est ce qui ferait rester les joueurs pour pouvoir passer en Ligue de U19 en Sénior, si j'ai bien compris. Souvent les Clubs de R2 ou R1 U18/U19 sont des belles structures et s'ils ont déjà une équipe en R3, comment cela va-t-il se passer ? Et s'ils ont une équipe en D1 et une équipe 3 en D1, cette nouvelle équipe qui arrivera sera l'équipe 3 et l'équipe 3 se transformera en équipe 4 ?

Est-ce vraiment possible de les faire intégrer une R3 Sénior ?

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Il y aura des cas d'exception. S'ils ont déjà une équipe en R3, il est évident qu'ils ne peuvent pas accéder et comme pour le groupement tout à l'heure, on va prendre l'équipe qui suit derrière au classement qui peut monter à sa place.



En revanche, s'il y a une autre équipe en D1, il est évident que si celle-là monte en R3, c'est celle-là qui devient la 2 et celle qui est en D1 qui devient la 3.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

Si effectivement on a une équipe Sénior en R2, l'équipe B en D1, l'équipe U 19R1 est une première, on se retrouve avec deux équipes en Régional d'un coup.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Oui.

M. Luc TREGUER, Membre du Comité Directeur du District du Finistère,

On est quand même en contradiction avec ce qu'on avait dit à une époque à savoir de limiter, de faire en sorte qu'il y ait des écarts, d'arrêter que ce soit les mêmes Clubs qui soient représentés en Régional.

On avait dit qu'il fallait laisser la chance aux Clubs de District. Or, en l'espèce, je trouve qu'on va à l'encontre de ce qu'on voulait faire.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Oui, c'est quelques cas isolés, cela peut arriver. Je suis assez d'accord, mais on ne baisse pas pour autant le nombre de montées des Districts vers la Ligue. Cela ne change pas les montées des Districts vers la Ligue, c'est une montée supplémentaire.

De toute façon, à un moment, il faut se positionner.

Vote

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Y a-t-il d'autres questions ? Nous allons passer au vote si vous le voulez bien.

« Approuvez-vous le projet 1 ou le projet 2 des réformes des compétitions régionales U 18 Garçons ? »

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Ne peut-on pas le faire en deux questions ?

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

C'était prévu en une question, projet 1 ou projet 2.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

L'autre question serait qu'on laisse comme actuellement parce que vous ne voulez pas changer ?

Les Membres répondent par l'affirmative.

Donc le 1 : c'est statu quo et le 2 : on veut changer.

Il faut que la technique nous suive pour modifier le vote.

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Nous sommes prêts.

« Êtes-vous pour ou contre la modification de la formule actuelle du Championnat U18 Garçons »

Le vote est ouvert.



Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1406 voix

Pour :	805 voix	57,25 %
Contre :	601 voix	42,75 %

La modification de la formule actuelle du Championnat U18 Garçons est approuvée avec 57,25 % des voix.

Donc, je reviens à ce que j'avais proposé au préalable à savoir le choix entre le projet 1 ou le projet 2.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Donc, dans les deux projets, c'est la même chose :

Dans le projet 1, il y a 1 groupe de U18 R1 et 2 groupes de U18 R2.

Dans le projet 2, c'est la même chose.

Dans le projet 1, on constitue les groupes en fonction du classement des U17

Dans le projet 2, les U18 R2 sont faits après que tout le monde a intégré le District en première phase et c'est un brassage qui constitue les U18 R2.

Le projet 1 est très simple à mettre en place.

Le projet 2 est un peu plus compliqué puisque cela fait des brassages en première phase.

De toute façon, cela ne peut être qu'un essai et s'il faut revenir un jour en arrière, on reviendra en arrière. On essaye juste de faire quelque chose par rapport au taux de déperdition. On tente.

Un intervenant (hors micro),

Il aurait fallu supprimer tout de suite la R2 en 2^{ème} phase, point à la ligne. A partir du moment où on part du constat que la moitié des matchs n'a pas lieu -je suis désolé de ne pas prendre le micro- il aurait fallu supprimer la phase 2.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

On fait l'essai et peut-être qu'on en arrivera à votre proposition un jour, ce n'est pas impossible, malheureusement.

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

« Approuvez-vous le projet 1 ou le projet 2 des réformes des compétitions régionales U 18 Garçons ? »

« Projet 1 », tapez 1.

« Projet 2 » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1280 voix

Projet 1 :	1023 voix	79,92 %
Projet 2 :	257 voix	20,08 %

Le Projet 1 de la modification de la formule actuelle du Championnat U 18 Garçons est adoptée avec 79,92 % des voix. Date d'effet phase 2 saison 2025/2026



Je vous remercie.

M. Philippe LE YONDRE, Vice-président de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci de vos interventions nombreuses et de cet échange constructif sur les différents sujets qu'on a évoqués ce matin. Merci à vous tous.

[Applaudissements]

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci Philippe.

Une petite pause dans le programme, dans l'organisation ou dans le déroulé de notre AG avec une intervention du Président. Tu peux mettre le feu.

VI. REMISE DES RECOMPENSES

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Oui, je mets le feu pour accueillir le Stade Briochin qui va se voir récompensé du Challenge Léon Guiard pour leur saison que vous avez tous suivie, une saison exceptionnelle 2024-2025 avec un parcours remarquable en Coupe de France -Guillaume, je vais te demander de me rejoindre- puisque le Stade Briochin a éliminé trois équipes professionnelles, Annecy, Le Havre et Nice.

Et ils ont rempli le Roazhon Park mais l'adversaire était peut-être un peu trop fort avec le PSG qui a gagné la Coupe de France et d'autres Trophées.

Cela a été une émulation incroyable pour le Stade Briochin et de ce fait, je pense qu'il y a un rapport, l'équipe fanion a aussi terminé première de son groupe de National 2, lui permettant de monter en National.

Toute cette ébullition, à travers les résultats du Stade Briochin, a fait que l'équipe U19 également est montée en National.

Donc, une saison absolument remarquable et je suis très heureux d'avoir ici ce matin le Président, Manager et Entraîneur du Stade Briochin, Guillaume ALLANOU.

Le Président Rémy MOULIN accueille M. Guillaume ALLANOU, Président du Stade Briochin sous les applaudissements des Membres de l'Assemblée générale.

Le Comité de Direction a décidé que ce Trophée Léon Guiard soit attribué au Stade Briochin.

Rémy MOULIN remet le Trophée Léon Guiard au Président du Stade Briochin, Guillaume ALLANOU.

M. Guillaume ALLANOU, Président du Stade Briochin de Saint-Brieuc,

Bonjour à toutes et à tous,

Mon Cher Rémy,

Mesdames et Messieurs les Élu.e.s.

Merci beaucoup pour cet accueil.

Quand on m'a sollicité via Rémy, via Philippe, l'autre jour en Coupe de France, pour recevoir ce Trophée, évidemment c'est un honneur, c'est une récompense. Je crois savoir que d'habitude c'est attribué à des personnes physiques et que c'est la deuxième fois dans l'histoire de la Ligue que ce Trophée Léon Guiard est attribué à un Club dans son entièreté. Donc, je vous en remercie.



Pour revenir sur la saison dernière et comme quoi une saison ne ressemble jamais à une autre parce que ce qu'on vit en ce moment est un peu plus compliqué mais en tout cas ce qu'on a vécu l'année dernière était en tout point exceptionnel.

Et comme tu l'as dit Rémy, cela rejaillit sur l'ensemble du Club puisqu'au-delà de l'Équipe Première qui est la vitrine, comme dans tous les clubs, mais au niveau de nos Jeunes, nos U18 sont montés en U19 National et on a une émulation collective qui fait plaisir et qui était sans doute aussi dans la continuité de ce parcours exceptionnel de Coupe de France.

Ce que je retiens, au-delà des montées, des trophées et des récompenses, c'est le fait d'avoir réussi à faire vivre tout un territoire et c'est aller au-delà de Saint Briec et de son agglomération.

Je pense que Saint-Brieuc, à un moment donné, et pour une fois assez rarement, a été le Club phare de la Bretagne. Cela n'a pas duré longtemps mais en tout cas c'était hyper agréable à vivre et on a senti tout cet engouement et je le ressens encore au quotidien, chaque fois que je rencontre des personnes que je n'ai pas pu saluer depuis ce parcours.

On a vraiment vécu des choses extraordinaires qui allaient au-delà du football et je pense que si vous êtes tous ici réunis, c'est que vous êtes des passionnés et comme moi, comme nous tous, parce qu'une fois encore, sinon vous ne seriez pas là, on a vécu le bon côté de la passion. Il y a des côtés négatifs de la passion, on le voit tous les jours et encore plus en Haut Niveau, mais là, on avait vraiment vécu une communion collective avec ce point d'orgue de réunir 28000 Costarmoricains, principalement au Roazhon Park, pour recevoir le PSG en semaine à 21h00, c'était un challenge un peu osé qu'on a réussi. Donc, j'en suis très fier.

Et évidemment derrière ma personne qui n'est pas très importante, c'est l'ensemble de mes Dirigeants, de mes Bénévoles du Club qui ont bien œuvré et bien travaillé et évidemment mes joueurs parce que sans eux on n'aurait pas vécu ça. Les joueurs restent les acteurs du terrain, les personnes prioritaires et les plus importantes dans nos Clubs.

Merci à vous et bonne fin d'Assemblée générale.

[Applaudissements]

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Naturellement félicitations à Guillaume qui est le Président, l'homme important du Stade Briochin, mais cela rejaillit, comme il le dit, sur l'ensemble du Club, et donc tous les éducateurs, tous les dirigeants, les joueurs naturellement, mais aussi les bénévoles. Toutes mes félicitations.

M. Guillaume ALLANOU, Président du Stade Briochin de Saint-Brieuc,

Surtout les bénévoles. Merci.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Alors là c'est aussi la Coupe de France puisque le Stade Briochin va jouer contre Pluvignier et puis sûrement ici beaucoup de Dirigeants qui ont des matchs ce weekend, j'en profite pour vous souhaiter à toutes et à tous le meilleur résultat possible et que l'ensemble de ces rencontres se déroulent dans un bon état d'esprit.

VII. ELECTIONS

VII.1 Assemblée générale électorale – élection des Délégués 50 000 licences de la L.B.F. aux



Assemblées Fédérales

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Je reprends la main sur la partie des élections.

Nous allons procéder à l'élection des candidats à la Délégation Représentant les Clubs au statut Amateur aux Assemblées fédérales.

Nous avons reçu 3 candidatures, c'est à dire 3 binômes de candidatures. Nous allons voter un par un.

On commence par le binôme N°1 :

- **Titulaire :** Servane BOUGEARD-LE HENAFF
- **Suppléante :** Rachel BOISHARDY

Vous allez voter dans un premier temps sur le binôme N°1 qui est composé de Servane BOUGEARD-LE HENAFF qui est quelque part dans la salle et Rachel BOISHARDY. Merci de vous lever pour que tout le monde vous voit.

Je demande l'ouverture du vote pour ce premier binôme s'il vous plaît.

« Pour », tapez 1.

« Contre » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1372 voix

Pour :	1130 voix	82,36 %
Contre :	242 voix	17,64 %

Le Binôme N°1 recueille 82,36 % des voix. Elues.

Je vous remercie.

[Applaudissement]

Le binôme N°2 :

- **Titulaire :** Marcel DELEON
- **Suppléant :** Yves SIZUN

Binôme N°2 : Marcel DELEON, titulaire, est présent et Yves SIZUN, suppléant présent également. Merci de vous lever pour que tout le monde vous voit.

Nous allons voter.

« Pour », tapez 1.

« Contre » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1394 voix

Pour :	1290 voix	92,54 %
Contre :	104 voix	7,46 %



Le Binôme N°2 recueille 92,54 % des voix. Elus

Je vous remercie.

[Applaudissement]

Le binôme N°3 :

- **Titulaire :** Patrick CHEVALLIER
- **Suppléant :** Jean-Yves LE DROFF

Binôme N°3 : Patrick CHEVALLIER, titulaire et son suppléant Jean-Yves LE DROFF qui est excusé puisqu'il a perdu sa maman et ne peut être parmi nous aujourd'hui.

« Pour » tapez 1.

« Contre » tapez 2.

Le vote est ouvert.

Le vote est fermé.

Les résultats sont : voix exprimées : 1381 voix

Pour :	1192 voix	86,31 %
Contre :	189 voix	13,69 %

Le Binôme N°3 recueille 86,31 % des voix. Elus.

Je vous remercie.

[Applaudissement]

VIII. INTERVENTION DES PERSONNALITES

Je vais donner la parole à Monsieur Arnaud TOUDIC, Conseiller Régional de Bretagne Délégué à la vie associative.

M. Arnaud TOUDIC, Conseiller Régional de Bretagne Délégué à la vie associative,

Bonjour à toutes et tous.

C'est un réel plaisir pour moi d'être présent aujourd'hui.

Je représente Loïc CHESNAIS-GIRARD, Président de la Région Bretagne et Pierre POULIQUEN, Vice-président au Sport qui ne pouvaient être présents aujourd'hui.

Un réel plaisir parce que j'ai été à votre place pendant des années, j'ai été aussi Président de Club, éducateur et dirigeant. Je pense avoir fait une quinzaine d'assemblées générales, c'était essentiellement à Pontivy à l'époque, mais c'est un plaisir d'être à Plérin.

Vous rappeler évidemment que la Région est fière d'accompagner la Ligue de Bretagne de Football à travers divers dispositifs, que ce soit la Coupe de la Région Bretagne, Toutes Foot, le Tro Breizh Foot, plein d'actions qui ont beaucoup de sens pour nous. C'est plus de 320 000 € octroyés par la Région pour la Ligue de Bretagne de Football.

Avant de vous parler de bénévolat et d'engagement, je voulais saluer l'exercice démocratique que vous pratiquez aussi dans vos Clubs, dans vos Conseils d'administration, où vous débattiez. Vous n'êtes



parfois pas d'accord, on l'a vu ce matin, mais on échange, on tombe d'accord, on vote et on avance et on respecte le vote. Et je pense qu'on aurait beaucoup d'assemblées en France qui feraient bien de prendre exemple sur cette Assemblée aujourd'hui et on avancerait bien mieux.

[Applaudissements]

Je le dis souvent quand je parle de la vie associative, c'est vraiment le terreau de la vie démocratique, où on apprend à débattre et à accepter. Et on l'apprend aussi à nos enfants et à nos éducateurs.

Le bénévolat en Bretagne, ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre. Je vais juste faire un petit sondage : qui est bénévole ou qui l'a été ? Si vous pouvez lever la main. Voilà ! Je suis au bon endroit.

Ma Délégation à la Région a réalisé une étude sur la vie associative et on a de la chance parce que 52 % des Bretons sont membres d'une association contre 42 % au niveau national. Vous imaginez l'écart !

Cela s'accroît encore plus au niveau des hommes : 58% des hommes sont membres d'une association en Bretagne, pratiquement 6 Bretons sur 10 cotisent dans une association et 47% de femmes.

Quand on regarde les catégories d'âge, 60% des moins de 50 ans sont engagés quand au niveau national, on est à 41 %.

Donc tout cela est aussi grâce à vous parce que vous accueillez des sportifs. On en est très fier. 18 % d'écart, c'est énorme. Un quart des Bretons sont bénévoles.

Si je vous donne ces chiffres, ce n'est pas juste pour se vanter. On a les chiffres des autres régions et l'étude qui a été faite au printemps a permis de mieux s'en rendre compte. On a une vraie dynamique, mais il nous fallait des chiffres.

Donc, un quart des Bretons sont bénévoles, un Breton sur trois est bénévole, 20 % des femmes sont bénévoles en Bretagne, c'est une vraie chance.

Et vous, vous êtes 290 000 qui, chaque jour, chaque semaine, êtes actifs sur le terrain. Ce n'est pas à des Présidents de Club que je vais le dire, c'est un travail du quotidien.

Donc bravo à vous.

Mais il y a aussi des enjeux, on le sait, c'est d'accueillir de nouveaux bénévoles.

J'entends de temps en temps parler de « *crise du bénévolat* », j'ai horreur de ce mot parce qu'il n'existe pas en Bretagne. On peut discuter si vous voulez de tous les chiffres que l'on a, il n'y a pas de crise du bénévolat, mais une crise des prises de responsabilité, ce qui n'est pas la même chose.

L'enjeu est d'accueillir les nouveaux bénévoles.

Je propose souvent dans tous les domaines, que ce soit dans le sport, la solidarité, la culture, d'avoir des référents bénévolat dans vos Clubs, comme vous avez des référents pour le sportif, accueillez des nouveaux bénévoles.

Bon nombre d'associations me disent : « *on a plein de nouveaux bénévoles chaque année mais on en a qui partent et on ne sait pas trop pourquoi* ». C'est comme pour les U 19, il faut se poser la question. J'ai été éducateur notamment d'équipes de Jeunes, donc je sais.

La transmission de responsabilités est aussi un enjeu.

Beaucoup d'entre vous êtes présidents, parfois depuis de nombreuses années, investis parfois dans le CA depuis de nombreuses années. Donc, transmettre la présidence, transmettre une trésorerie, transmettre du secrétariat se travaille, s'anticipe. Il est important de valoriser ce bénévolat.

Je vous invite -je le fais dans toutes les associations que je rencontre et je rencontre beaucoup d'élus aussi- le 5 décembre prochain qui est la Journée mondiale du Bénévolat et de l'Engagement et cette année c'est un vendredi, ce qui tombe bien pour organiser dans vos Clubs un moment de convivialité, à convier vos bénévoles ce jour-là en soirée autour d'un verre pour discuter. Invitez aussi leurs familles



parce que vous êtes tous bien placés pour savoir que lorsqu'on quitte le foyer pour gérer le Club, on laisse parfois femmes, enfants ou les hommes à la maison et ce n'est pas toujours simple. Et on peut s'en féliciter.

Je vous invite aussi à rencontrer vos Élus et leur demander que le Forum des Associations devienne le Forum des Associations et du Bénévolat. Et je félicite Rennes mais beaucoup de villes le font, j'étais il y a quelques temps à Rennes sur le Forum du Bénévolat, organisé par l'Association France Bénévolat 35, c'était rempli de monde. Les associations étaient présentes, elles proposent des actions, des postes.

Sachez qu'il y a beaucoup de nouveaux arrivants en Bretagne Il y a aussi des gens qui aimeraient sortir de l'isolement et parfois ils n'osent pas rentrer dans les Clubs. Donc n'hésitez pas quand vous faites le Forum des Associations à dire que vous recherchez quelqu'un quelques heures en semaine, quelqu'un qui a des compétences en communication, sur des postes très ciblés. Cela fonctionne très bien.

Une initiative que j'ai portée cette année avec la région Bretagne, c'est de créer le logo des Bénévoles de Bretagne. Vous avez tous normalement dans vos enveloppes un petit badge. L'idée est de dire que vous faites tous partie de cette équipe, des 700 000 bénévoles bretons, des 700 000 citoyens engagés pour la Bretagne, que vous soyez dans le sport, la culture, dans les solidarités ou d'autres domaines, vous faites partie de cette équipe qui rend très fière la Bretagne, qui nous rend différents.

Ce logo est à vous, il est sur le site de la Région, on vous a mis un petit kit pour télécharger. Certains clubs l'ont déjà utilisé, la Ligue l'a utilisé, il est pour vous. Mettez en valeur vos bénévoles lorsque vous organisez une fête, un tournoi, et cetera.

On va mettre en place cette année, pour répondre à la crise des vocations, une expérimentation avec le Mouvement Associatif de Bretagne qui va vous permettre d'inviter les personnes qui prennent des responsabilités : les Présidents, les Trésoriers, les Secrétaires notamment. On va les inviter par département, physiquement, un matin, pour vous présenter tout ce qui existe dans le domaine du bénévolat et de l'aide aux bénévoles. On discute souvent avec Olivier sur la façon dont on peut aider ceux qui prennent des responsabilités et donc étroitement avec la Ligue, on échange régulièrement.

L'idée est de vous donner toutes les clés. Je sais que la Ligue peut vous donner des clés, mais on peut vous en donner d'autres sur la façon de recruter des bénévoles, la façon d'embaucher son premier salarié, la façon de gérer des salariés, sur ce qu'est un groupement d'employeurs. Plein de pistes.

On vous invite un matin et ensuite par des webinaires sur des questions bien précises, on vous propose de l'actualité mais aussi des formations bien précises.

Vous aurez écho de tout cela très prochainement.

Avec la Région et avec l'accord du Président, j'ai souhaité qu'on fasse une étude avec le CESER sur l'impact social, démocratique et économique de nos associations en Bretagne. On aura ce compte-rendu début 2026 et on l'attend avec impatience.

Saviez-vous que dans le monde associatif, la Bretagne compte 103 000 emplois, et vous êtes certainement des employeurs, quand l'agroalimentaire représente 60 000 emplois, quand l'agriculture représente 70 000 emplois.

On ne pense pas au monde associatif comme l'un des plus gros employeurs, c'est 10 % des emplois privés en Bretagne.

L'impact économique de nos Associations est énorme.

Si je travaille sur ce sujet aujourd'hui, c'est parce qu'on nous demande de changer le modèle des associations, des aides publiques, et cetera.

Valoriser ce qu'on fait est très important. Des élections municipales vont arriver, d'autres élections également. Le monde associatif est parfois en difficulté, notamment financière.



Je sais que lorsqu'on est Président, le principal consiste à bien organiser les animations le weekend, les matchs pour que tout se déroule bien, mais valoriser votre impact économique, ce n'est pas très compliqué.

Dans l'étude qu'on a faite et que vous pouvez consulter sur le Site Internet de la Région, on a demandé à toutes les associations bretonnes, peut être certaines d'entre vous ont été interrogées : « *où faites-vous vos achats ?* » 83 % nous ont répondu « *dans leur commune ou à proximité* ». Réfléchissez, allez voir votre trésorier.

Donc, il y a un moyen très simple, vous prenez les codes postaux de vos fournisseurs et vous allez dire « mais tous mes fournisseurs sont dans mon environnement ». C'est très important parce que derrière c'est de l'emploi indirect.

Aux 107 000 emplois, on va ajouter tous les emplois qui existent à côté et aujourd'hui où l'impact économique est très important, je vous invite à calculer votre IBAL (Indice Breton d'Achat Local développé par Loïc Hénaff pour les entreprises).

On va l'adapter aux associations. Pour quel objectif ? Tout simplement de dire qu'un euro d'Aide à une association, c'est 7 € pour le Territoire. Et là où aujourd'hui on a besoin d'activité économique pour tout le monde, c'est de l'emploi indirect.

Quand vous organisez un tournoi, vous allez voir votre boulanger pour qu'il vous fasse du pain. Mais quand dans une commune on a 100 associations et que ces mêmes associations font cette démarche, c'est une activité économique qu'on ne mesure pas. C'est très important.

Elle sera disponible très bientôt.

Je vous invite à aller consulter l'étude d'impact que vient de faire le Tournoi international de DIRINON, ils viennent de la diffuser. C'était il y a 15 jours, j'étais avec eux, avec Alain, on était à Landerneau. C'est très intéressant. L'étude d'impact démocratique, sociologique, environnemental d'un tournoi de football, un tournoi international énorme qui est l'un des plus beaux de Bretagne. Allez voir, c'est vraiment très intéressant.

Pour conclure, je vais vous dire de continuer à agir, au-delà des résultats, au-delà des victoires, des défaites, des montées ou des descentes, on apprend bien plus quand on est engagé dans le monde associatif, c'est tout le côté social.

Je pense qu'on a tous entre nous des amis qu'on ne connaissait pas, qu'on a rencontrés dans un Club, des personnes qu'on ne connaissait pas qui sont devenues des amis. Il faut valoriser tout cela.

Je vais continuer à me battre sur l'engagement associatif.

Un point me révolte un peu : ma fille pratique le football, un point me révolte et je vais essayer de porter ce sujet, j'en ai déjà discuté avec des étudiants et des formateurs de STAPS, je vous donne l'exemple que vous devez connaître : on a des groupes WhatsApp, les Féminines à Bégard, entraînement lundi et tu vois le lundi soir le message tomber « je ne peux pas venir, j'ai trop de devoirs ». Cela m'insupporte.

On reproche à nos enfants d'être sédentaires, de passer du temps sur les écrans, ils passent 8 h par jour assis au collège ou au lycée et le soir ils ne peuvent pas venir faire du sport parce qu'on leur met trop de devoirs. J'ai demandé au prof de sport de mettre pour demain une demi-heure d'activité physique.

Demandez aux profs de sport de noter de faire une demi-heure d'activité physique pour lundi, pour mardi. Ils m'ont regardé, j'étais en STAPS à Brest à la Conférence Régionale du Sport et ils m'ont tous dit qu'ils trouvaient cette proposition super intéressante. Je leur ai dit « oui, mettez-la en place ».

On reproche à nos enfants d'être sédentaires et on ne leur permet pas d'aller faire du sport. Ma fille a entraîné le lundi, le mercredi, match le samedi, elle fait son quota de sport dans la semaine. Si



elle a des devoirs, je l'encourage quand même à aller faire du sport. Les devoirs attendront.

[Applaudissements]

On pourra mettre tout ce qu'on veut comme dispositif « bouge... », et cetera, le ministère pourra toujours dire « faites du sport, faites du sport », il faut que l'Éducation nationale le mette en place.

Mes enfants, mes deux premiers étaient dans la filière Diwan, ils n'avaient pas de travail le soir, cela ne les a pas empêchés de finir avec des Masters. Ils travaillaient en cours, ils avaient de la lecture, du calcul et tout ce que vous voulez, mais le soir ils faisaient du sport, de la musique et cela ne les a pas empêchés de faire des études.

Donc, il est temps que cela change. On dit que nos enfants passent trop de temps sur des écrans, faisons leurs faire du foot.

[Applaudissements]

Deux derniers points. Je vous invite à aller rencontrer vos élus, il y a des élections municipales bientôt pour dire tout ce que vous faites dans vos associations. Il y a certainement aussi des élus dans la salle. Je sais que les passerelles entre le monde associatif et la politique, ce n'est pas moi qui vais le dire au contraire, la frontière est fine mais cela ne nous empêche pas d'être engagés.

Si on a décidé, avec le Président de Région, de préserver le budget sport, culture et langue en Bretagne, c'est parce qu'on sait très bien l'impact du monde associatif.

Donc, je vous invite à continuer vraiment à œuvrer pour une Bretagne qui permet du sport, de l'activité, du vivre ensemble. Je crois que c'est très important.

En Bretagne, on utilise l'IA depuis de très nombreuses années, depuis des dizaines d'années. Aujourd'hui, l'IA, c'est à la mode, mais nous l'utilisons depuis très longtemps, cette intelligence associative et cette intelligence des acteurs du terrain à agir.

Merci à tous.

[Applaudissements]

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci Monsieur TOUDIC pour votre intervention et merci pour tous ces conseils.

Je vais passer la parole au Président de la Ligue de Bretagne pour son intervention. Rémy, tu as dix minutes/ un quart d'heure pour rester dans le timing.

IX. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Je vais essayer d'aller assez rapidement à l'essentiel.

Puisque nous approchons du terme de cette Assemblée générale, une Assemblée générale riche, riche dans les échanges, dans le respect des uns et des autres. C'est très intéressant d'avoir ce type d'Assemblée générale et grâce à ces échanges, nous avançons et vous faites avancer la Ligue. Merci à vous.

Je rappelle notre ambition.

Être au plus proche des Clubs, de tous les Clubs, quel que soit leur niveau, quel que soit le nombre de licenciés qu'ils ont.

Vous apporter des aides, pas forcément sonnantes et trébuchantes, mais des aides dans les



démarches, dans les démarches administratives, réglementaires, techniques, arbitrales. Cela doit être notre fil conducteur. Nous devons évoluer en tenant compte de notre projet de mandature.

Je vais reprendre nos différents axes

- **Accompagner et structurer nos Clubs.**

En toute fin de saison dernière, fin juin, nous avons organisé un séminaire regroupant élus et salariés pour voir ensemble comment apporter un meilleur service aux Clubs et donc imaginer la Ligue de Bretagne de demain.

Il nous faut maintenant transformer les idées qui ont émané lors de ce séminaire en actions concrètes que nous devons valider au sein du Comité de Direction pour mise en œuvre.

Vous apporter notre expertise, dans la mesure du possible grâce à nos salariés, salariés spécialistes dans certains domaines, je pense au juridique, aux ressources humaines. On évoquait tout à l'heure avec Arnaud comment embaucher un salarié, cela fait partie des points sur lesquels nous devons vous accompagner.

En termes financiers, également être conseil en termes de gestion financière.

Et ceux-ci ne sont que quelques exemples.

Vous accompagner en déclinant le Programme Éducatif Fédéral et en s'appuyant sur nos techniciens.

Grâce au FAFA, Fonds d'Aide au Football Amateur, nous vous apportons une aide en termes d'infrastructures (équipements, transports) ; en termes d'emplois ; en termes de formations. Et la Fédération va augmenter d'une manière significative ses enveloppes dédiées à ce FAFA de + 50 %, ce qui est intéressant et va nous permettre d'avoir un peu plus de latitude quant à l'utilisation des sommes allouées via les Contrats d'Objectifs. Nous en saurons davantage dans quelques jours.

Poursuivre le développement du Guide Club et le promouvoir pour une meilleure information en continu. J'espère que vous y allez. Nous allons réaliser des webinaires, des tutos, disponibles à tout moment, tout ceci grâce aux outils numériques dont nous disposons. J'espère que vous allez voir « ma lbf.fr » où vous avez des réponses immédiates, en instantané et fiables.

- **Organiser et développer.**

Toutes les formes de pratique, promouvoir des rencontres d'initiation, de perfectionnement chez les plus jeunes, je le rappelle, sans classement. Je sais bien que de plus en plus de parents sont persuadés qu'ils ont un futur Mbappé chez eux et donc, une certaine pression est mise par les parents. Mais nous devons mettre l'accent sur le Foot animation car nous enregistrons, et on l'a vu tout à l'heure, une baisse significative des licenciés dans ces catégories et pourtant c'est notre réservoir de demain.

Donc la fin du Pass Sport pour les 6-13 ans est une très mauvaise nouvelle car on laisse de côté certains enfants qui malheureusement ne peuvent pas s'inscrire dans les Clubs. Et c'est pourtant, et Arnaud vient de l'expliquer, l'importance du sport en général, on va prêcher pour notre paroisse, du football en particulier, mais au-delà du football, c'est avoir une activité physique.

Comme nous avons pu le voir, nous menons des réflexions et on a pu échanger longuement sur nos Championnats Jeunes, sur les U 18, cela montre tout l'intérêt que l'on porte aux Jeunes licenciés, l'intérêt que l'on porte à nos compétitions, en pensant malgré tout aux déplacements, puisque lorsqu'on arrive à des compétitions régionales, les déplacements sont un peu plus longs que dans des compétitions départementales de District. Il nous faut trouver le meilleur équilibre. Mais sachez que toujours la décision finale vous appartient. Ce matin en a été la preuve.

Amplifier le développement du Futsal, du Futnet, du Foot'5, du Foot Santé. Il est important avec le « Foot en marchant » de permettre à des personnes qui avancent dans l'âge de toujours pouvoir pratiquer une discipline et le football en particulier.



- **Former et préparer l'avenir.**

Au-delà de nos formations traditionnelles, je vais commencer par l'arbitrage et le Conseiller Territorial en Arbitrage.

Une nouveauté cette saison puisque elle vient de démarrer avec cette nouvelle saison puisque la Ligue de Bretagne et ses 4 Districts ont répondu favorablement à une initiative fédérale de doter les instances, soit Ligue, soit District, d'un Conseiller Territorial en Arbitrage. Il y en a 56 à ce jour au niveau national dont 4 salariés des Districts au niveau breton :

- Nicolas ROUAUX pour les Côtes d'Armor,
- Iba El ALMI pour le Finistère,
- Erwan Kerdudo pour l'Ille-et-Vilaine
- Ewan Anger pour le Morbihan.

Ainsi, depuis le 1^{er} septembre, toute l'équipe est en place.

La Ligue de Bretagne, vous l'avez vu dans le budget prévisionnel, et la Fédération contribuent au financement de ces 4 postes. Tout ceci pour mieux fidéliser, mieux accompagner l'ensemble des arbitres.

Et là Jonathan TRIBODET, notre Conseiller Technique Régional en Arbitrage (CTRA) aura un rôle majeur auprès de ces CTA, un rôle d'organisateur, de conseiller et de formateur. Et Jonathan TRIBODET, je peux vous le dire aujourd'hui, est amené et sera amené à succéder à Bertrand LAYEC qui va prendre des grandes vacances prochainement.

Déployer, à l'instar de ce qui a été fait fin août avec la R1, des réunions d'échanges regroupant Arbitres, Capitaines et Dirigeants, pour mieux se connaître et par voie de conséquence mieux se comprendre, mieux se respecter, dans le but que, malgré l'enjeu, il règne un climat serein, sur et en dehors des terrains.

En termes de formations : formation des plus jeunes avec le Foot Éducatif, nos sections sportives, des stages organisés avec des Conseillers techniques ; formation tout terrain vers les arbitres, les éducateurs et les dirigeants.

Promouvoir l'arbitrage des jeunes par les jeunes. Cet arbitrage des jeunes par les jeunes fait partie de l'apprentissage.

Nous allons renouveler également les Ateliers Parents que nous avons mis en place lors de la phase régionale du Festival U 13 Pitch. Et je n'oublie pas naturellement les Pôles Espoirs masculins et féminins, on en a parlé tout à l'heure, qui viennent de se regrouper au sein du Pôle Mixte à Ploufragan. Une décision fédérale pas simple à mettre en application en termes d'organisation puisque le déplacement du lieu de travail pour certaines personnes a été humainement difficile.

- **Engagement pour un football plus responsable et inclusif.**

Développer la mixité, la citoyenneté, lutte contre les violences, les discriminations, le racisme et l'homophobie.

Avant, nous devons favoriser, promouvoir la prévention avant de sanctionner en dernier recours lorsqu'on y est contraint.

Concernant les violences sexistes et sexuelles, dès que vous en avez connaissance, vous avez connaissance d'un fait, faites le savoir, utilisez la plateforme de signalement « j'alerte » ou le numéro de téléphone de France victimes.

Suite à un arrêté ministériel, vous avez eu dans votre enveloppe une affiche que vous devez obligatoirement afficher et porter à connaissance dans votre enceinte sportive au plus tard pour le 19 novembre.



Nous allons poursuivre les actions de prévention dans nos formations et stages régionaux.

Nous allons poursuivre nos ateliers du numérique sur la prévention contre le harcèlement.

Nous allons promouvoir la diversité et lutter contre les discriminations avec France Victimes et la DTN.

Lutter contre les contestations.

Depuis le début de la Saison, j'ai évoqué la réunion avec les Clubs de R1, avec les arbitres, il y a eu également la promotion d'un nouveau carton, « le carton blanc », pour les Officiels d'équipe.

Je rappelle le principe : ce carton concerne tout joueur licencié, inscrit sur la feuille de match et présent sur le banc de touche, je veux parler des entraîneurs, des délégués et du personnel médical.

Si cette personne conteste avec véhémence, l'arbitre doit le sanctionner d'un carton blanc et dans ce cas, c'est obligatoirement le capitaine de l'équipe qui est sanctionné et donc toute l'équipe puisque ce capitaine doit quitter le terrain pendant dix minutes.

C'est mis en application en R1. J'étais heureux de vous dire qu'il n'avait jamais été utilisé. Malheureusement, la première fois, c'était le weekend dernier.

Nous allons mettre en place ce dispositif sur toutes nos compétitions à partir de la saison prochaine. Jusqu'alors, les arbitres ne l'ont pas utilisé, mais si, une fois, le weekend dernier.

Nous allons mettre l'accent sur l'accueil du public en situation de handicap.

Promouvoir le dispositif « du Stade vers l'emploi » en collaboration avec France Travail.

Continuer à contribuer à l'insertion professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi en participant à des dispositifs d'inclusion par le sport, en collaboration avec France Travail ou la Fondation Face.

Mettre en avant dans nos formations, comme demandé par la DTN, les valeurs de la République et de la laïcité.

Nous renouvelons naturellement l'opération Téléthon, « 1 but, 2 € ». Ce sera le weekend des 6 et 7 décembre prochains.

Concernant les défis environnementaux, d'une manière générale, avoir une démarche RSE RSO.

Intensifier autant que possible les formations décentralisées, l'usage de la visioconférence pour éviter des déplacements parfois longs pour quelques minutes, je pense à certaines auditions. Il nous faut avancer dans ce sens. Nous devons penser à notre bilan carbone et agir pour protéger notre environnement et nous adapter aux défis climatiques.

Développer la féminisation et la mixité.

Nos techniciens vous accompagnent mais il nous faut encore progresser, être plus présents à vos côtés pour favoriser le développement de la pratique féminine.

L'objectif de la Fédération, c'est 500 000 licenciées féminines. Aujourd'hui, nous en sommes à 200 000. Donc, on a des actions à mener en ce sens.

Intensifier la détection des jeunes joueuses U 15 / U 18.



Former de futures encadrantes avec des sessions 100 % féminines. À ce titre, la Ligue de Bretagne a initié la mise en œuvre du dispositif Nxt Gen Coaches, en partenariat avec la Fondation du Football et Nike.

Ce dispositif, piloté par notre Conseiller Technique Régional, Sylvain LORANT, accueille depuis mercredi dernier 78 jeunes femmes ou jeunes filles de 14 à 18 ans, issues de cette formation qui a deux objectifs :

- Accroître le rôle majeur des jeunes filles dans les Clubs en les accompagnant vers des fonctions de responsabilisation.
- Préparer l'accès à une formation certifiante d'Éducatrice proposée par la Fédération.

On a essayé et je pense que nous avons réussi à la rentrée du Pôle mixte de favoriser l'encadrement féminin avec :

- Une référente socio-éducative,
- Une responsable d'internat,
- Une éducatrice référente gardienne de but,

pour mettre toutes ces jeunes filles dans les meilleures conditions de réussite.

Nous allons poursuivre les actions « Toutes Foot ».

Par ailleurs, je voudrais saluer les actions menées, saison après saison, par nos Amicales : l'Amicale des Éducateurs et l'Amicale des Arbitres.

L'actualité récente concernant 3 jeunes arbitres de 17 ans montre tout l'intérêt de ces associations, pour aider les femmes et les hommes qui parfois rencontrent malheureusement des situations compliquées, que ce soit en jeune ou en senior.

Protéger, fidéliser les arbitres, c'est vous aider à les conserver.

La Ligue de Bretagne est naturellement aux côtés de ses jeunes arbitres, en l'occurrence victimes de comportements, que je qualifierais d'idiots, d'autres jeunes que nous condamnons. Ces actes inacceptables vont à l'encontre des valeurs fondamentales du football : le respect, le fair-play, la tolérance et la responsabilité. Heureusement, ce ne sont que des cas très isolés.

J'en profite pour évoquer l'expérimentation menée dans le District d'Ille-et-Vilaine : Site pilote au niveau national avec le dispositif « caméra embarquée ». Un bilan sera fait et nous verrons si un déploiement est possible.

Avant de clôturer cette Assemblée générale, je voudrais mettre à l'honneur une action salvatrice qui a eu lieu dans un stade tout près de Plérin, fin août.

Un joueur a été victime d'un arrêt cardiaque au cours d'un match. Il a été secouru par le gardien adverse qui, par ailleurs, est pompier volontaire. Le massage cardiaque prodigué par Julien RIOU, par ailleurs Président de son Club du FC Goëlo, permet aujourd'hui à Yannick Le Manchec, papa de cinq enfants, d'être encore parmi nous. Il lui a tout simplement sauvé la vie.

Je ne sais pas si l'un et l'autre sont présents.

[Applaudissements]

On voit toute l'importance de la formation aux gestes qui sauvent. Les instances doivent faire des efforts pour que cette formation puisse être suivie par la plus grande majorité des personnes qui accepteront de la suivre parce que cela peut servir à tout moment sur un stade mais à tout moment de la vie.



Julien, je suis très heureux de te remettre cette médaille de la Ligue de Bretagne en signe de reconnaissance, et en bon gardien de but, également un maillot de gardien de but.

[Applaudissements nourris – standing ovation]

M. Julien RIOU, Président du Goëlo FC,

Bonjour à toutes et à tous, merci pour l'invitation.

C'est vrai qu'on peut mettre à l'honneur les premiers gestes de secours.

Pour notre part, le FC Goëlo va essayer de s'entendre avec d'autres Clubs aux alentours pour former deux voire trois personnes chaque année ou faire le renouvellement tous les ans parce que cela peut servir dans la vie de tous les jours et sur un terrain aussi.

Je rectifie un peu, c'était à l'entraînement et c'était un joueur de notre Club. Merci à tous.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci.

Ceci doit nous interpeller car j'ai appris qu'il y a eu récemment un autre joueur de Plounéventer, Plouedern Foot Loisir, Franck BOCHER, qui a également été victime d'un malaise cardiaque en ce début de saison où coéquipiers et adversaires lui ont porté les premiers secours.

Ce n'est pas un cas isolé, malheureusement. Il est donc important que l'on puisse se former, ce sera utile sur nos stades, mais sûrement ailleurs, également.

Au terme de cette Assemblée générale, je voudrais vous remercier pour votre participation active et votre engagement au quotidien pour les développements de notre Football Breton.

Le Rapport d'Activité, présenté par Stéphanie tout à l'heure, notre Secrétaire Générale, a montré le dynamisme du football Breton et ce dynamisme, c'est vous, c'est grâce à vous. Vous pouvez évidemment vous applaudir, car sans vous, nous ne serions rien.

[Applaudissements]

Donc continuons de faire en sorte que ce Football Breton se porte bien.

Je voudrais remercier la municipalité de Plérin pour la mise à disposition gratuite de cette salle, remercier le Club du FC Plérin et je vais appeler Philippe GARANDEL, son Président et Servane BOUGEARD LE HENAFF pour leur accueil sympathique et pour évidemment l'organisation de cette Assemblée générale.

M. Philippe GARANDEL, Président du FC Plérin,

Bonjour à tous. Je voudrais remercier la Ligue de Bretagne, les instances de la Ligue de Bretagne, son Président, Rémy MOULIN, d'avoir fait le choix d'organiser cet événement majeur du Foot Breton dans cette belle salle mise à disposition par Monsieur le Maire et la Mairie de Plérin.

Je voudrais aussi les remercier parce que cela nous fait vraiment plaisir d'organiser cet événement en face de notre complexe sportif du Stade Marcel Gouédard, c'est un honneur de vous recevoir aujourd'hui et l'intervention de Monsieur le Conseiller tout à l'heure a été très pertinente concernant le bénévolat.

Cela fait 3 ans que je suis maintenant Président du FC Plérin et je connais la valeur du bénévolat, c'est quotidiennement, à chaque fois qu'on fait appel à eux, ils sont encore présents aujourd'hui. On ne



pourrait pas faire vivre nos Clubs sans nos bénévoles. Merci à eux et merci à Servane d'avoir fait le lien entre la Ligue et la Mairie.

[Applaudissements]

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Nous sommes toujours dans les remerciements, je voudrais remercier nos partenaires qui sont présents.

Remercier également Arnaud pour sa participation à notre Assemblée générale.

Était également présent Franck VERGER de la DRAJES Bretagne.

Je voudrais remercier également Olivier, notre Directeur en place depuis un an, qui a pris toute la mesure de son poste et contribue avec Yann, notre DTR, et l'ensemble du personnel à leurs côtés au dynamisme de la Ligue.

Merci également aux Membres de Commissions et naturellement aux Membres du Comité de Direction de la Ligue.

Avant de nous quitter, je voudrais honorer deux personnes que vous avez eu l'occasion de côtoyer assez régulièrement lors des Assemblées générales mais que vous avez eu assez régulièrement je pense au téléphone lorsque vous contactez la Ligue.

Ces deux personnes participent à leur dernière Assemblée générale puisqu'elles ont décidé, elles aussi, de prendre un nouveau départ. Ce nouveau départ sera à compter du 1^{er} janvier 2027.

M. Alain LE FLOCH, Président Délégué de la Ligue de Bretagne de Football,

2026 ! Bien joué !

[Rires]

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Pardon 1^{er} janvier 2026. Tout ça parce que je souhaite les conserver le plus longtemps possible.

Stéphane en a parlé tout à l'heure, pour l'une d'entre elles, donc je vais commencer par Danièle.

Je vais demander à Laurence et Danièle de me rejoindre.

[Applaudissements nourris]

Deux jeunes ! Danièle qui est depuis 33 ans à la Ligue. Elle a commencé comme saisonnière au Service Licences en 1992, et comme elle faisait correctement son travail, elle est restée et est toujours Responsable du Service Licences. Donc, encore quelques jours et Danièle va nous quitter.

On me dit, je ne sais pas si c'est vrai, qu'elle était rigoureuse, chanteuse. Donc, elle va peut-être chanter tout à l'heure, on va peut-être connaître son répertoire. Toujours prête à répondre au téléphone puisqu'on la surnomme « Madame règlement Madame téléphone », elle connaît donc les règlements Licence sur le bout des doigts.

Merci pour ces 33 ans passés au sein de la Ligue. On aura l'occasion d'ici quelques jours de fêter cela au sein de la Ligue avec l'ensemble du personnel.

Il en est de même pour Laurence, 42 ans passés au service du Football breton. En 1983, Laurence commence par une pige au Service Licences, en 1984, vous intégrez le District 35 au Service



Compétition et comme c'est dans les mêmes locaux, vous vous êtes égarée et vous avez quitté le District 35 pour atterrir à la Ligue au Service Comptabilité depuis 1990.

Je vous laisse faire le calcul sur le nombre d'années où Laurence a œuvré au sein de la Comptabilité à la Ligue, discrète, à l'écoute, volontaire et toujours au service des Clubs. Je sais d'ores et déjà que Stéphane est déjà très triste de savoir que Laurence va nous quitter.

Vous avez peut être un petit mot à nous dire.

Rémy MOULIN accueille Danièle HERVÉ et Laurence GUILLOT pour leur remettre à chacune un bouquet de fleurs sous les applaudissements des Membres de l'Assemblée.

Mme Danièle HERVÉ, Service Licences au sein de la Ligue,

Bonjour à tous.

Il est vrai que cela fait 33 ans que je suis à la Ligue et j'ai été fière de participer à tous ces événements chaque année. J'ai apprécié d'avoir du contact avec les Clubs et j'espère avoir mené à bien ma mission jusqu'à ce jour.

Merci beaucoup, merci à tous.

[Applaudissements]

Mme Laurence GUILLOT, Service Comptabilité de la Ligue,

Bonjour à tous.

Après 42 ans, je vais quitter la Ligue pour une nouvelle vie.

Merci à vous tous, à Monsieur MOULIN, *Président*, à Stéphane, *Trésorier*, à Nathalie ma Responsable et à l'ensemble des Membres du Comité, les Membres de Commission et à vous, les Clubs, de m'avoir fait confiance pendant toutes ces années. Merci à vous.

[Applaudissements]

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Merci à vous.

On vous souhaite naturellement de continuer à œuvrer pour le football, pour la Ligue encore pendant quelques jours et on vous souhaite tout le meilleur pour votre retraite.

Merci à chacun et à chacune d'entre vous pour ce que vous faites pour le Football breton.

Je vous souhaite une bonne saison 2026 en mon nom personnel et au nom du Comité de Direction.

M. Jean-Luc JEGOT, Président du Quimper Ergué-Armel FC,

Sil vous plait, j'ai une question à poser au sujet des mineurs étrangers non accompagnés.

En fait, les licences sont bloquées alors que ce sont des jeunes qui n'ont jamais joué au football.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Nous avons appliqué une nouvelle Directive de la Fédération, sachant que nous avons là aussi décidé tout récemment d'alléger un peu la Directive proposée par la Fédération. C'est un sujet que nous allons aborder les 30 et 31 octobre avec la Fédération lors de la réunion qui va se tenir au Mans avec les Responsables de la Fédération.



Aujourd'hui, je ne peux pas vous en dire davantage. On est bien conscient des difficultés que cela engendre.

M. Jean-Luc JEGOT, Président du Quimper Ergué-Armel FC,

Le souci, c'est qu'on n'a pas de réponse. J'ai un cas pour qui la licence a été demandée depuis début juillet, on est en octobre, on a fourni un tas de papiers au coup par coup, on nous les demande au coup par coup, cela va jusqu'aux jugements de tribunaux et au bout du compte, c'est refus de la FIFA sans un mot d'explication.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Je confirme, c'est la raison pour laquelle nous allons évoquer ce sujet de vive voix en présence des Responsables de la Fédération le 30 ou le 31 octobre puisque la réunion a lieu sur ces deux jours.

M. Jean-Luc JEGOT, Président du Quimper Ergué-Armel FC,

D'accord et vous nous donnerez une réponse parce que les organismes où sont placés les jeunes nous relancent aussi.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

À ce moment-là, nous aurons une réponse à vous apporter.

M. Jean-Luc JEGOT, Président du Quimper Ergué-Armel FC,

Merci.

Un intervenant (hors micro),

On attend quand même des Instances qu'elle aide les Clubs, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Vous nous renvoyez les messages de la Fédération et de la FIFA, et moi je vous ai dit que vous ne devez pas être des boîtes aux lettres mais être en aide aux Clubs. On attend beaucoup de l'instance.

M. Rémy MOULIN, Président de la Ligue de Bretagne de Football,

Si on prévoit de l'évoquer les 30 et 31 octobre avec les élus et le personnel de la Fédération, c'est bien parce qu'on est conscient de la difficulté. Sinon on vous enverrait juste la réponse de la FIFA, c'est un refus et on n'en parle plus. Nous vous tiendrons informés courant novembre.

Bon, weekend, bon match à vous et bonne saison.

L'Assemblée générale de la Ligue de Bretagne de Football du 25 octobre 2025 est levée à 13 h 20.

* * * * *

Les décisions de l'Assemblée Générale prises dans le cadre de la gestion statutaire interne de l'association que constitue la Ligue sont susceptibles de recours devant la juridiction compétente dans un délai de cinq ans à compter de leur publication.

La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

